DÉPARTEMENT

DE LA DYLE.

ARRONDISSEMENT

Commune d'OVerijssche

ACTES DE NAISSANCE.

Le présent REGISTRE, destiné à inscrire de suite et sans aucun blanc, LES ACTES DE NAISSANCE des Citoyens de la Commune d / OVizissche __ pendant l'an mil huit cent onze, contient, compris la Table alphabétique, Soixante Six _____ feuillets, qui ont été cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première Instance, séant à Aruy elles conformément à l'art. 41 du Code civil.

A Snewelles le 17 Octobre an 1810

mil huit cent onze, nous

dudit Tribunal, avons coté et paraphé

feuillets supplémentaires

qui ont été ajoutés au présent Registre pour subvenir aux besoins de l'année.

lesdits jour et an.

Sremier scuittet. (fipersiel pt. ACTE DE NAISSAN





Du deux jour du mois de j'an Vaier Van Mil levit lent onde a funt heure of demisdu Matin Acte de naissance de fearme Marie Vanpee trente un carjour du mois de lembre à à ouse heure de milolus Vangee age de troute ling, ans et né à Asselve (domicilié à , domicilié à et de Marie deloch domiciliée à ofshe agée de trante département de la 2 gle profession de (trous ans et née à Le sexe de l'enfant a été réconnu être fonciain.
Premier témoin Element Laige , dgé de Trente un ans, domicilié à profession de Tonchier Second témoin jeun y willianne dayé e Singt un ans, domicilié à ijssele , âgé de Vinight un ans, domicilié à , profession de Monther Sur la réquisition à nous faite par ni Colas Vanpec perve Mico laws gow per Clement faye Jéan Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Aement Auje adjoint un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; lement Auje un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; lement Auje

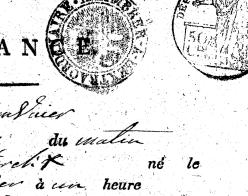
Du trois iend, jour du mois de goullaier Van Wil huit Contonse à deux heure Acte de naissance de pierre Bran Gort trois de jour du mois de fautoir à un heure du soir, sils de jour Beste Bran aux domicilié à du Joer, fil s Asserts , département de la dojle profession de Cultivaleur dgé de Vingt Cing ans et né à gische et de Marie soudenlehen domiciliée à gische département de lu do le profession de agée de Trente Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Culeun Premier temoin jean Baptitte Evies de quaverte dux ans, domicilié à profession de gardohampeto Second temoin quilliaime Santing Com , ágé de forsente da ans, domicilié à , profession de dard Champeto Sur la réquisition à nous faite par je con la applible le vous Cuent Le Sopte jeun Boystotte Boullacut qui a dellano ne LaVoir Ecrine g van tuy cam J.D. Vinesell

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Maire d'Assact La faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lement May a

John Delegue Dumaine

ACTE DE NAISSAN



Du quatre jen jour du mois de joulais Van Millmit huit ouse and heure! Acte de naissance de Murie Therese Sterelit quatre ieme jour du mois de judaier à un heure du Matir file raturel de Marce Therede Sterch L Me, département de la 296 profession de ans et né à et de département d profession de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être fenni voccin Premier témoin Clement Xaige , dgé de tracle con ans, domicilié à profession de Torchier Second temoin fordenend hayreant,

de lingante de quans, domicilié à globe , profession de lists Vateur.

Sur la réquisition à nous faite par centoire Planet grand paine de l'infant et onte signe asservant l'enfant femiliandes l'enfant.

Sement Says

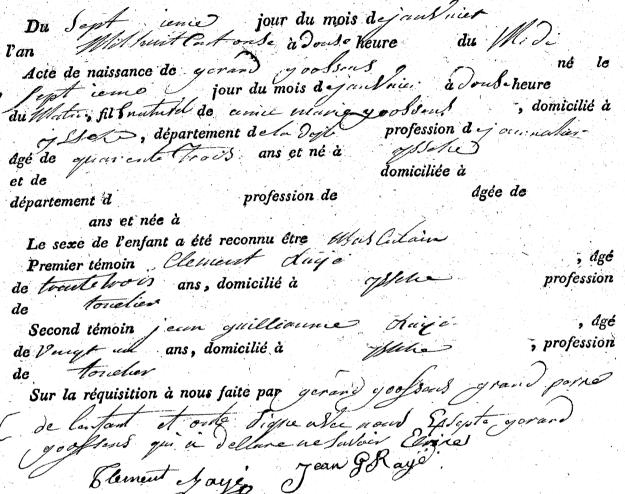
Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi les suivant la laige d'out de l'État civil, soussigné, lement Maye le l'état les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement Maye

jour du mois de jansaies l'an Mil hust Cont onse à donde heure Acte de naissance de Jeun Boys litte Blaift jour du mois desaulais gonde hourect demis de Beraurd lessendre Stoigs , domicilié à profession de Cutte Volcur assole, département de la Dylo dgé de Sange huit ans et né à . ans et né à gent acel et de Marie pasoph de cook domiciliée à Assimo département de la ogé profession de agée de Troute Ourse ans et née à la buille Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mess Estace Promier témoin / son De Coef , dgé de quatre Vilighi ans, domicilié à profession de vention Second temoin Chement Rayo , agé de franto pero ans, domicilié à , profession de Tonelier Sur la réquisition à nous faite par Borneand ul Cencen ne storts pena de Confent et onte signe al cations Element Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi se suivant Raye au sour au Maire d'Affiche faisant les fonctions d'Officier, de l'État civil, soussigné,

Coment Ainje

ACTE DE NAISSAN



Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encet Mujo us faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

de ment Kayo's minais

50,

Du don Te ceme jour du mois de jan Vacer l'an Mil huit tent onse à nent heure du Matin Acte de naissance de Thisabeth obden bergh Pour je iem jour du mois de jans cirer à dou de heure Ademis du Matin, file de four lois obdenberghe domicilié à Assette, , département de la dople profession de journalier age de trante fruit ans et né à domiciliée à Ssche et de anne marie debontoil der département de la Dople profession de agée de Trente Cinq ans et née à Asshe Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminaire Premier témoin Clement Maise de trente trois ans, domicilié à profession de toucher Second témoin san quilliance days de toute lois ans, domicilié à que , profession de Torreter Sur la réquisition à nous faite par francois & un ob elimbergh perve da Centant et oute Signe abecuous Estepte fran lois obden borghe qui a de Clare ne Solvie Etrine Climent Jays Jean & Rayd

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Maye a Jour nu faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Lement (Xing &)

ACTE DE NAISSAN





Du quator Le . - jour du mois de l'auns lucer Van Mil hicit Cont ouse à onde heure Acte de naissance de ame latherine Sanstajshant Jour du mois d'janstain, à Sopt heure du loci , file de jaque la Stipkant , domicilié à dgé de Vingt huit ans et né à Suy boungh domiciliée à gliche et de anne pas département de la Vyle profession de dégée de Vingto Ging ans et née à gische Le sexe de l'enfant a été reconny être feminique.

Premier témoin gabriel Theys de trente quelle ans, domicilié à yssolve profession de Cultivalour Second témoin jeun quillianne Ange de lingt un ans, domicilié à , profession de Torrelier Sur la réquisition à nous faite par jague Van Shipshout perre de tentant of oute Signe wise would Elsopoto jague Vendiplant it gubriel They's qui onte de Claves ne Saloir Elvind

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clesseut Aug « Moire de l'État civil, soussigné, Lesseut Aug e

Lement Ray e' Disinin

Du guinde iem jour du mois dejansais Van will huit Cout on se à dens heure of Danis du Sair-Acte de naissance de jeunne latherine goodsens quatorse iene jour du mois de jantaier à Sept heure du Matir, sille de henry you Sons , domicilié à of Sike , département de la Difle profession de Cultivateur agé de jeanne humps ans et né à Assilie et de jeunne hungs domiciliée à Asselle département de la Dople profession de dégée de quarente - ans et née à publimbargh Le sexe de l'enfant a été reconnu être faminain.

Premier témoin Clement Auje de trende trois ans, domicilié à profession de Fondier Second témoin pour quilleune Auge de Vingt und ans, domicilié à gshie , profession Sur la réquisition à nous faite par Tremis y or Sous perve de henderick goossens gean & Raye Clement Jaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Classient Ruye afout un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Mement Jung o

ACTE DE NAISSANCE

Du Jaise iem- jour du mois de junt vier Van Wil huit Cont onse a Sig heure. Acte de naissance de jeunne lustièrent l'anspore né le fuisce im jour du mois dejunstière à les heure du Joir, sille de pierre s'un Empere , domicilié à profession de journahin dgé de Singt Sept ans et né à Brufilles et de secure fatier domiciliée à sur département de la Diple profession de domiciliée à de la diffe ans et née à yssolie Le sexe de l'enfant a été reconnu être finnique Premier témoinsempreur lois goofsons. de Virgt un ans, domicilié à 7 de Domestign Second témoin jeun quille mine Ruge de Vingt un ans, domicilié à Mohe , profession Sur la réquisition à nous faite par pierre Van Epperonparner De lenfant et onte dique als nous poèter vanes soeve Jun frances your goosseus

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raye a Sent de faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné;

Ament Ray

Du Saile ce- jour du mois de jant nier Van Mil huit Cout onde à Sost heure Acte de naissance de Claire Vin Eyek in jour dy mois de juntaier à un heure de fountais san Eyek jische , département de la Dojle profession de Cultibalien agé de Vingt unt ans et né à et de Visabette Dobeiter domiciliée à goshe département de la Difle profession de âgée de Sings glocke umf ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminaire Premier témoin jean Bagitiste Delechar de Vingt quatre ans, domicilié à profession howons Second temoin Comment Stage de frante un ans, domicilié à y like Sur la réquisition à nous faite par francois Dan Syet porte finniscus dur ente jan D: De Becker Clement Mays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cencent faije verjout ou faisant les fonctions d'Officier Maire di Alle de l'État civil, soussigné,



Du dis nont jour du mois de jansais	
Du dis nent jour du mois de joulais l'an Mit hist lant onde quelle heure Pours du Mate	
Acte de naissance de jeunie frantoise poot Oissent jour du mois d'jansaire à nont heu du soir, sible? de punies s'épost poot ippero ; département de la Tiple profession de lustin de de troite quatre ans et né à profession de lustin et de Munie Stisnboth Possant. domiciliée à offe	né le
Oil huit - jour du mois de jandaier à ment heu	ıre
du foir , silled de hung jafesh poot	lomicilié à
département de la profession de lusti	Valen
agé de trinte quatre ans et né à y	11/10
et de Munu Strander Desvaer. domiciliée à cysse	9-1-
département de la d'élé profession de décè de fait ans et née à nouve follos	Erecot.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencire	
Premier temoin hand CX- Mach	, đgé
de luingante ans, domicilié à The	profession
de mainer	
Second témoin Clement Raye	, dgé
de Frente un ans, domicilié à nostate	, profession
de preincer Cement Raije de Freute un ans, domicilié à notate de Conchier	
Sur-la réquisition à nous faite par hanry sisteph po out pe	erne)
Sur la réquisition à nous faite par hanry! is est poot pe	
Sensi j Door h: De Wast Cament	- Barrie
pensi 1 2001 - M. De Wain Cument	of all
Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compa-	
rantes, par moi Clement Maje adjout un	

Maire dy Alloha faisant les fonctions d'Officier-

de l'État civil, soussigné,

Du Vinest iem jour du mois de jandaier l'an Mil heist leut onde à mens houre, du Matin Acte de naissance de ame Murie de loch Virest in jour du mois d y ant aier à douse heure du Mater, file de quilliantes de lock , domicilié à Mile département de la dojle profession de four matien agé de quaronte huit ans et né à et de Marie Histolette poot domiciliée à Solo de de Frants département de la difle profession de huit ans et née à la faite Le sexe de l'enfant a été reconnu être finincie Premier témoin quillianne lamal de quaronte halt ans, domicilié à afforce profession de garsforestier Second temoin quilliam Martin Brabant de quarante Soft ans, domicilié à response , profession Sur la réquisition à nous faite par quillimme de la la moune delection of oute Signe whee nous Eplante youthannie De tock gin a de Chare we Salogo Strine Guille: Lamal & MBrabant

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Sement Acijo and an Maire d'Assart les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné;

Lement Saye

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vinegt dese jour du mois de jour Sain Van Wit huit Cut onse a Sig heure Stemis du Join Acte de naissance de joseph frances à Cinq heure du Soir, fils de jeur Baptitle Rumps, domicilié à département de la Dojte profession de Blanchi Saux dgé de quivente deux. ans et né à domiciliée à assolue et de antoinet, Just agée de mente. département de la bylle profession de département de la by Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mos la lain Premier temoin glande joseph quiot de Sorte linky ans, domicilié à profession de Malon Second temoin Charles Conbois gstohe , profession de trente wois ans, domicilié à de grandemen Sur la réquisition à nous faite par jeun Bustitle Knings pure de Confaut et onte dique alce nous Munp glande quet C. Su Bois

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'ement du présent du prés

Dement dinge unding

Du Vingt Cinej - jour du mois de jant luier Van Wil huit Cart onde, ancuf heurer fromin du Mortin Acte de naissance de puble jestojoh leshens Vinest ling jour du mois de jansaier de pierre les hens département de la doils profession de journation agé de quarante quatre ans et né à et de annemarte framps domiciliée à Asleho département de la digle profession de agée de quarent ling ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être , Mulluscin Premier témoin /com ofavarel , dgé de quavente hult ans, domicilié à profession de la Miene Second témoin letters faire de Grants un ans, domicilié à affiche , profession de Tonetier Sur la réquisition à nous faite par pierre leshant perne de l'enfont l'onte lique avenoir Essepte pierne letting qui adellate ne saloir Strine yorwing girinain Clement Jays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cement Suije suffont un Maire de gloche faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

Maireant Keija udjout delgreedulling

8: 5年

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Sip jour du mois de jan Vacer Van Will huit Contronse à northeure Acte de naissance de anne marie trentge Slivet Sip jour du mois d'éjoursuier à dons le heure de jeun Bystitte trantel , domicilié à du Matter file office , département de la Dyle profession de journalier dgé de quar oute ans et né à obdébongen et de jeune ulsteans domiciliée à Mohe département de la difle profession de ágée de ans et née à of le he Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminais Premier témoin 10 verre Crafs de Vingt Sept ans, domicilié à profession de Somethywy Second temoin Clement May o de tronte frois ans, domicilié à ystoke , profession de Torrelier Sur la réquisition à nous faite par jeun Conjo tiste traitel pour De Confact et oute signe alla record Espot jeure Boystitte trentet qui a de Clane ne Savoir Elaine Clement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Constaté Mayé "Source de l'État civil, soussigné, soussigné,

Du Singt Sy jour du mois de jans vier l'an Mil huit Cust once à on Jeheurg du l Acte de naissance de quillianne Thelinions Vingt die is jour du mois de jantaier à quatr heure de quilliandre Thielentans , domicilié à , département de la Dople profession de Calle Valeur agé de Cingante , ans et né à " et de Catherine Van pee domiciliée à assimo département de Albert profession de agée de Grégorite ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus lyleur Premier témoin quille ansue famul de quarente huit ans, domicilié à Assel profession de garifforestien Second témoin Josse Vander Sappon de trente neuft ans, domicilié à , profession de Pulle Vuteur Sur la réquisition à nous faite par quellianne Thelessans pirre de l'enfunt Cet onte signe ula nous Ginles: Lama gullam Thielemans ju do van derstappen

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement d'aige assent les fonctions d'Officier, de l'Étal civil, soussigné, les serves d'America.

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Sip - jour du mois de juntaier Van Mil huit Centonse à onse heure Acte de naissance de henvis Celber Vingt Sip ce jour du mois d'joulaier de botien lieben , département de la Dyle profession de Macinier ans et né à Biesem agé de quarente et de leurice Maire Cepre profession de département de la dojle agée de Vingt neut ans et née à asselle Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus lulair Premier temoin houris Janhier ans, domicilié à profession Second témoin Clement Maije yssolve detroute un ans, domicilié à , profession de tonetier Sur la réquisition à nous faite par l'etien l'eben perre de Centent I oute Signe whe Hours fo Dankier Clement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi Clement Duy adjout un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Du Vingt Sept - jour du mois de jansaier Van Millmit Cast onse a gitte heure Acte de naissance de Marie fosino poot Vingt Sept __jour du mois d'y andrier Matir, fille de jeun Bartiste port, domicilié quelle, département de la Deste profession de fullisateur du Malir, fille et de petrouille Vandenschueren domiciliée à gloche Sif ans et née à McDent Departement de les Cot département de lu Dy Le Le sexe de l'enfant a été reconnu être femineur Premier témoin Clement Ruise de trente tous, ans, domicilié à psoche profession ... Toneller Second témoin jean quillianne Rays de Smyt un ans, domicilié à posser , profession de la egle Sur la réquisition à nous faite par jeun Bustiste pool Most Clement faut f ean G. Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire de Mile

faisant les fonctions d'Officier

de l'Étal civil, soussigné,

Lement

Diré

10: (#)

ACTE DE NAISSANCE.

jour dy mois de fet rier Du 14/ l'an Mil huit Cut on a de heure Acte de naissance de antoine d'anaf jour du mois de les vier domiciliée à ysselw et de anne Marie adviacas profession de Blanthisento agée de trante département de la Dylo huit ans et née à gostile Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Colaco Premier témoin autoins advineus de trecte trois ans, domicilié à profession de tisserand Second témoin Moment day , ágé de Avente trois ans, domicilié à afflohe , profession de tonetier Sur la réquisition à nous faite par fran Cois advicement etatain Ou dit Infant par hote de j'uy a Depuns de la hulpar et ante Ligne alle nons Estaple francois adviseus et antoine adviseus qui onte Dellane un faloir Eline Clement of ay

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Ray d'appart au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Du S4 ieme jour du mois de fervier Van Mil huit ant onge a quetro heure Acte de naissance de gerand hubland du Mater, fil de philippe la bland à Syst heure, dom isselle département de la Des profession de la Miens agé de trante ment ans et né à numphons et de Marie j'and sons domiciliée à yssolie département de la difle profession de agée de trente. dief ans et née à yssole Le sexe de l'enfant a été reconnu être mus Culain Premier témoin gerand penny de slagt ans, domicilié à plante profession de Charpentier Second témoin jeun quillinance dinge de Varyt en ans, domicilié à applice Sur la réquisition à nous faite par philippe hin blair verne De lenteste et ante d'que aber nain Estept gerard pong qui della Jean PRayo

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Maye adjourt un Maire do Asselve faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,





Du 54 jour du mois de fet rier Van Wil huit lant on to jaking heure Acte de naissance de Barbe descuet Sig ich jour du mois de forier à trois heure d'inis du Soir , sille de jean Bajotoste dernet , domicilié à e de Frante Sie, ans et né à jeste agé de Trante Sip et de Muric Muhaert domiciliée à y le département de la Difle profession de dgée de frante Out ans et née à MIsoke Le sexe de l'enfant a été reconnu être, fermina... Premier témoin jean Bojstiste Mukacht de Trante Cinq ans, domicilié à Geste profession de Boulanyer Second témoin Coment deije de Frente un ans, domicilié à posake , profession de Tomalier Sur la réquisition à nous faite par jean Douplis le Dennet perne de lentant et ente Signe Ne nois Sesque jean Baptiste de vant qui lu de claire ne Su voint gerir Machaet Clement of ayo

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cement Luye udjont an Maire di Mishe faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; Gont delegue Junio

Du trange como jour du mois de fattrier l'an Mil huit Contonse à ling heure du Jois Acte de naissance de josse humas de festiver , domicilié à du Matin , fill de henry hoursel ofsthe , département de la Dyle profession de journalier agé de quarente doup ans et né à hulocubenfle domiciliée à Mele et de unice Marce Vandenduel; agée de quarente département de la dyle profession de Twois ans et née à Ville Le sexe de l'enfant a été reconnu être Muslahain Promier témoin jen Bapliste de loster , dgé de Vingt Sept ans, domicilié à affiche profession de Cullivatais Second temoin jean husiyes de Soi Sente tobis ans, domicilié à , profession de jour natier Sur la réquisition à nous faite par henny humps perme de for fait I oute Ligne ise ubus! Stople henry hiarges of jour humps you onte Dollan in falot Earing 105 De paster

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clament Kriye ut fout un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;





Du Vingt dept jour du mois de fetris! Van Wil huit Cut on ze a nout heure Acte de naissance de Murie Elidabette Jouant Wire of Sept jour du mois de febries à trois heure du Michel Smant à trois heure , don agé de troitiff et ans et né à Afficie et de auxu Therese taymans l'domiciliée à vistole agée de Vinys département de la Dyle profession de ans et née à Mit beck Le sexe de l'enfant a été reconnu être funcion Premier témoin presse josse smait de trente quatote ans, domicilié à yssohe profession de jour natier Second témoin jour quillieure day o de Vingt un ans, domicilié à efficie , profession Sur la réquisition à nous faite par Michel finant voirne Slichiel Genoret Dig Smont year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clause du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clause du Journe de l'État civil, soussigné; les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné de l'État civil parties de l'État ci

Du trais, jour du mois de Mars Van Mil huit Cut on je à trois heure du Sour Acte de naissance de jeun Buptitte Menard trois jour du mois de Mars à trois heure de quilliunque denard, domicilié profession de jour value du Wata. , fils domicilié à et de Marie Merese Verdoot domiciliée à ysshe département de la Dife profession de dgée de Singt quatre ans et née à affaire Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus luban. Premier témoin j'eun Buptiste Ven Gist , dgé de Vinegt Ligoy, ans, domicilié à les puel profession Chabotier Second temoin jean francois Guelemans de Vatente in ans, domicilié à , profession de fournalier Sur la réquisition à nous faite par quillement Sonand porne Soloutant of oute figue abee would Estople gullianne donard it jeun Baptitle Vor bist you oute Ochlare in Suloir Elvine 1 - Ceuleman Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Mayo wofont an Maire di Mole faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Coment day a

ACTE DE NAISSA DE



Du neuf iem jour du mois de Musil soir l'an Mois huit Cent on je à Sip heure du soir le de lisabels Structers n auf jour du mois deffars que à deux heure of denvis du Soir , sille de Jeun Boystitle Structeus domicilié à Alle , département de la Diffe profession de jour noties agé de trente neuf ans et né à I domiciliée à yslohe et de anne dessout agée de Trente département de la dyle profession de huit ans et née à Mohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminan Premier temoin fractois Van Eyelo de Pargt neut ans, domicilié à de Callisations ystohe profession Second temoin gene gitellique Maje de Verigt in ans, domicilié à iffhe , profession de Mondier Sur la réquisition à nous faite par jeune Bays toste Strusters norre de Confunt et oute sique use nous Efforte / com Bustitle Structus gina delfune Jean JRaye ne dason Elvine Sources Daneljek

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent aigne d'out aix faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

demont day e

Du prose in jour du mois de Mans du Soer Van Mil hut Cast on Ze à Sep heure Acte de naissance de pierre houns jour du mois de Mand à Set heure de Marie de franctois Recups. à des houre dom , domicilié à du Mate, fil & profession de jour cochie de dgé de france Sept ans et né à y school ans et né à et de Claire Prosings domiciliée à dgée de lande département de la Sifie profession de fice ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mois Culais -Promier témoin jeun Buptiste Calle Wount de Vuief tuit ans, domicilié à profession Condoner de C'nquité huit ans, domicilié à , âgé , profession de Bourtie B: Callerant 4: Clabote

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encevot d'aijo affont au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lement Any e

ACTE DE NAISSAN



Du Touse jour du mois de Mars l'an Milhuit Cent ou le à trois heure du Soir à Josepheure of jour du mois della p de antoine knoups , domicilié à dgée de stings département de la Vyl profession de quatre ans et née à offenbourgh Le sexe de l'enfant à été reconnu être Mes la lain Premier témoin jeun quell'ause days profession de Vingt un, ans, domicilié à de fonelier Second temoin Element Mayo de fruite arois ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par austrine hunops perre de de tonelier Lenfant et oute signe aller nous year & Raye Anterius hum Cament Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Clancat d'ay a faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; faisant la lay à

Du Vingt kein jour du mois de Mans Van Wel huit Contonzà Sig heure Acte de naissance de anne Marie Taij mans Vingt in jour du mois de Mart à Trois heure du Matin sille de fear frances Tayusus domicilie à Asche, département d'élet dy le profession de CultiValeur agé de quaventequatre ans et né à et de destre phitipopie tay mans domiciliée à offehe département de la Tle profession de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminiain. Premier témoin Element Maise de treute trois ans, domicilié à ystohe profession Toucher Second témoin jeun quilliume Raije de Vingt un ans, domicilié à ystèhe , profession Sur la réquisition à nous faite par jeun francois fing mais proces de landand les out ligne elle mones Toujerases Clement Jaye year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Coment day's vifont our Maire d Moles faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné,

ACTE DE NAISSANG



jour du mois de Mars Van Wil buit lent ourse a huit heure Acte de naissance de Sebustien Debrois jour du mois de Mars à fix heure ungt du Molten fil de Loalien de Crous non marie, domicilié à profession de tisserale issoho departement dela Tyle dgé de Vingt trois ans et né à et de ance Marie paullols nonthaire domiciliée à vische département de la de profession de journalier de de Vincep deux ans et née à missohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être mas Culain Premier témoin Sebustien Van JenSchrich , dgé ans, domicilié à psohe de Frente profession de journatier Second temoin Clement day a ysione , profession de trente Very ans, domicilié à de Conclier Sur la réquisition à nous faite par Sebastien de broit grand En abben le Du pour de l'atte lette requillètion le la mont et oute synémbre un de l'après et de bustions et de Hunder Schrick gui oute Dellane ne Solvier Etrine Clement Gays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clessent day'e nefout un faisant les fonctions d'Officier Maire di glocke de l'État civil, soussigne,

diement chaire

Du Vinest quatre jour du mois de Muns l'an All huit Contonce is trois heure Acte de naissance de j'enme Chabots Vinest quatrec jour du mois de sonand , domicilié à de paulle Clabots issche, département de la Dojle profession de jour nation agé de quarente quatre ans et né à yssoke domiciliée à proche et de anne marie debrois agée de Vinyt département de la Dyle profession de Cinq ans et née à Mohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencinaire Promier témoin pierre joseph kuneps , dgé de Vingt dept ans, domicilié à ville profession de militare Second temoin jaque Rungs de Singt nont ans, domicilié à ysselle Charpantier Sur la réquisition à nous faite par paulle Clabots perme de Lenfont et onte fighe Busions Elijet pankles Habolo yni Schlare, ne Sallow Plaine jacobus Kurys

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cresseur Acie à mos pour les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Tement daye

16: SH3

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt huit jour du mois de Mans Van Methuit Contonge à nont heure Acte de naissance de aine Catherine pierques à des heure du soer, sile de preine pieregnin , domicilié à Alle departement de la je profession de lisserand agé de frante deser ans et né à jose domiciliée à Affete et de une latherine Destals agée de trente département de la différence profession de luis ans et née à desplosings. Le sexe de l'enfant a été reconnu être famillais.

Premier témoin jean Baptiste des l'als de trento lovo ans, domicilié à Dinfolourge profession de journation Second témoin Chement Mais c de Frento des pans, domicilié à y de le ; profession de Monalien Sur la réquisition à nous faite par purse pierre perne de d'enfant et ente si que ase mons Deter pier ginn / . j de walsch Clement Jays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Muje no jours de faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné,

denieut Auge

Du Frente jour du mois de mans Van Willmit Contonge aun heure Acte de naissance de anne Maris Crabs Vineft neif - jour du mois d' affires à ment houre de jean Suptiste Crubs profession de Lesses and Miloke , département de la Dife et de Marie Therese Sebrois domiciliée à département de la Syle profession de Agée de Vinigt huit ans et née à vissohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être femulacion Premier témoin pierre Cobrons , ágé de treute Sip ans, domicilié à de journalier gistohe profession Second témoin jean quilliurene Kuije de Vinest un ans, domicilié à yéteke , dgé , profession forther Sur la réquisition à nous faite par jeun Baptiste Crabs premes piene de brong qui a dellane ne datoir genia lombar 13 craps

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Maige adjoint de faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

Clement Knije

ACTE DE NAISSANCE.

Du Hens jour du mois de nes por Van Mil huit Cent once à dougheure Acte de naissance de Marie albrock jour du mois di assert à Sopt heure Assen département de la Dojle profession de journalur de Chursles albrock ans et ne à Bruselles agé de drante domiciliée à Stohe et de norbertinne Je Kels département de la Voyle profession de dgée de Vinge huit ans et née à Drapelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être fennince.

Premier témoin sols e obs de Soisante desse ans, domicilié à gssche profession de journatier Second témoin jean equillienme Chaige de Vineful ans, domicilié à Alehic , profession de Toucher perre de Centant et oute Signe estimons Stepte josse ots qui d'ellune ne Saloir Mean & Kaye charolis allebroce

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Center Any out cer faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Du quatro iem jour du mois de al vil du Matin Van Mil huit Cent on a anent heure Acte de naissance de jecurice Van obengon Trais ie jour du mois d'assrit du Matin, sille de pierre Van d'Éorgen , domicilié à de troute ans et né à offsche ans et né à domiciliée à 918che et de famme guns agée de Trecte département de la Dyle profession de ans et née à Mossone Le sexe de l'enfant a été reconnu être fensineur Premier témoin jeun Von obenjen de Vingt un ans, domicilié à installe profession four halier Second temoin jean equillianue Nuije de Vingt id ans domicilié à , profession Honolier Sur la réquisition à nous faite par pier ve Van obonigen ponce Van obergen qui à dellane nesalle glaire yan gandergen

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Acije un out un faisant les fonctions d'Officier, de l'Étal civil, soussigné;

Soul Deliqued frais

ACTE DE NAISSANCE.

jour du mois di Soul Du quela Van Milheint Contonfe agnationeure Acte de naissance de Timos hernastes jour du mois de Soil à à on pe heure de pierre lerralsteers agé de l'instruct ans et né à yloke domiciliée à ysche; dgée de trente département de la Profession de profession de Ciny ans et née à Milene Le sexe de l'enfant a été réconnu être, Mus Culuin Premier temoin henrij Michiels , agé de quatre Singt un ans, domicilié à ofstehe profession de jour nathen Second témoin pear quillianne Maije , âgé , profession de Vingt un ans, domicilié à yfane de Constier Sur la réquisition à nous faite par pierre hernelleurs overse (le Confort et oute Ligne usersons Epolyste pierre hamalteen thenny Michalo qui onte Orlohne me Solo Ecrine jean G. Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi dement anjé a font les fonctions d'Officier Maire d'Affahl faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Lowent Haige' wining

Du Cing iem jour du mois d'as rit Van Mil huit Conton aquatr heure Acte de naissance de gilles goofsens. Cinq in O jour du mois de asvil du Matin, fil 8 de gilles goossens, domicilié à mossion de journaleur profession de journaleur agé de Trente Cinq ans et né à gische et de Therese Stroobants et de Therese Straobants domiciliée à John département de la Oyle profession de de de troube agée de Trave. Sif ans et née à gische Le sexe de l'enfant a été reconnu être fliges Culaire Premier témoin y illes amich glike de Soi Soutet ans, domicilié à profession de fournelle Second témoin jean quillianux Kaije , dgé de Vingt un ans, domicilié à afficie , profession Sur la réquisition à nous faite par gilles goodsons por no goodsens qui a de Clare nesavoir Elving Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emetet du présent de l'emetet de l'e

Sement Caye

ACTE DE NAISSANCE.

Du neuf ie jour du mois d'al rel Van Wil Sout Cent on je a Sept heure Acte de naissance de Charbles Menteus Mont ive jour du mois d'us vil à quatraheure de jeun Bajotite Martens , domicilié à Assolute, département de la Dyle profession de jour natier et de Marie aune yousseus domiciliée à domiciliée à State agée de troute département de la cyle profession de ans et née à ofshe Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Lulais Premier témoin Charsles Vacden plus . Vinest ans ans domicilié à yssohe de Vingt ang ans, domicilié à profession Second temoin jean quillianne Muije de Dingt un ans, domicilié à Mone , profession de Touchier Sur la réquisition à nous faite par jean Bajotiste Menteus parre de l'intent et onte signe asser nous l'esporte plante prentens qui n'ellere de Sastoir Ecrine plantens gran PRaye De our olus sanden plas gean PRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cenicut Auje aciont au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Du de Sopt en jour du mois d'as rol Van Mil huit Cout on ? a huit heure Acte de naissance de solse Schollaert / jour du mois d'assril a word heure A Gamas de gerur dollaces domicilié à Alle, département de la Fylo profession de lisserant agé de troute Soft que et né à Sant bengen Separt Mes Cot et de Bernandine degroote
département de la gre profession de agée de trante dif ans et née à Taker Vous mount departement Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masseulen Premier témoin Losse Voberher de quarente ady ans, domicilié à #Ssche____profession , ágé de Freute Veul ans, domicilié à , profession de forcelier Sur la réquisition à nous faite par gerand Schollaent poine De l'enfant et oute Lyne a Ver Mond

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raje adjent acce faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

Sout Delegue home

ACTE DE NAISSANCE.

Du dig huit _ jour du mois d'assoil Van Wil huit Cost on ge a ory e heure themis du Matin Acte de naissance de jeun Baptiste Blangain alunt heure de philibert Blangain, domicilié à du Meter, fit & vissole, département de la Difle profession de Cabartier agé de quarente neuf, ans et né à et de Marie Therese husbaent domiciliée à VISChe agée de trautos département de la Sigle profession de trois ans et née à Mische Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Culain Premier témoin jeun Bastille Mangain , ågé de Cinquite de ans, domicilié à profession de partiCulair Second témoin Clercest duy o de treute des ans, domicilié à ; profession de Tonelier Sur la réquisition à nous faite par philibont Blangein poure de Confant et oute Signe ala nous Di Mansain H. Waysain Clement Jays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi le de l'état civil, soussigné;

Sont Islegue Durains

Du Vingt in jour du mois d'astrel l'an //18/ /wittenton Le a trois heure tomisdu Soir fingt iere jour du mois d'as ril à point heure de jean Bajstiste Michiels , domicilié à 455 he département de las yle profession de journestien et de subelle liostichorgh domiciliée à domiciliée à gssike dgée de Trante département de la Syle profession de Trois ans et née à 7550he Le sexe de l'enfant a été reconnu être femineur Premier témoin Michel Sunden Selien , ágé 1,88che profession de quarente un ans, domicilié à de journatier de Virys un ans, domicilié à assette , profession de Housker Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste Minheels. michel Sunday then qui a de Clare ne Saloir Jean & Raye Eline Jon & michiels

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cleurent Laye D'out an faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

D'ent Steges Dustine

ACTE DE NAISSANGE



Du Vingt deus invjour du mois d'asvil l'an Milluit Cent on Te à quatreheure du soir

Acte de naissance de guilliairne joseph Wonters

Vingt Deispiemo jour du mois d'a vil à ment heure

du Matin, fil s de françois Wonters, dom Asselve , département de la diste profession de journalier de de quarente quatre ans et né à hielsenberg domiciliée à pselve et de aime maril Vangent département de la Dyle profession de agée de quorrente Le sexe de l'enfant a été reconnu être massificain Premier témoin quilliaume Sterch de Singt ojuatte ans, domicilié à Dings bourgh profession de Domestique Second témoin Jeunquellicum day o , profession de Vingf un l'ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par frontois fonters poerre de tonelor De l'enfant et ontel signe asee nous Essepte fran Cois Wanters qui à dellare ne Salvis Corère Jean & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Claude Maire de l'État civil, soussigné,

Lement day's

Du Vingt neuf_ jour du mois di alvil l'an Mil huit Conton 70 à fauit heure Acte de naissance de anne marie hernalsteens Vingt next - jour du mois d'asvil du Soir, sille de autoing hernalsteens, domicilié à Alphe , département de la Difle profession de journalier agé de trante quatre ans et né à et de Cutherine min domiciliée à Assolute agée de trante département de la Tyle profession de. Ciny ans et née à Assile Le sexe de l'enfant a été reconnu être fominame Premier témoin jean quillimme daye , dgé de Vingt une ans, domicilié à profession Second témoin Clement Mais a . agé de Avente trois ans, domicilié à , profession de Tonetier Sur la réquisition à nous faite par autorne henvallteens perre de Confunt et oute Jigne alcenous autoonher natteen yean PRaye Clement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire d Mole faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Any

ACTE DE NAISSA



Du quatre cem jour du mois dellai Van mil huit Cant onse à oruze heure Acte de naissance de Marce anne Romanus quatro ience jour du mois de Mai du Matin , sile de sebastien Romanis , domicilié à yssche, département de la Dyle profession de Chaboties ans et né à et de Murie Therese Vandenplas domiciliée à agée de Vingt département de la diffe profession de Sif ans et née à Mische Le sexe de l'enfant a été reconnu, être, feminain Premier témoin josse Schellehous de Vingt un ans, domicilié à profession de journatier Clement Mayo Second témoin de trente trois ans, domicilié à Astetre , profession de tonetier Sur la réquisition à nous faite par Sebastion Romanus perre De l'enfant et onte siepre abre nous Essepte josse Schelle hous qui a de stare ne Salvier Elvino · Schastaen Romanis Flement Jays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement day à aprèsent les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Du Six ience jour du mois de Mai Van Mil levit Cont onte à Dougeheure agé de quai ente deuf pans et né à assile et de His aboth boassohot domiciliée à agée de quovocate département de la Dile profession de ans et née à Affelie Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminain Promier témoin j'eas Out d'an den ced et profession de trente Six, ans, domicilié à Melia de journalier Second témoin jeun quillianne Karje de Vingt und ans, domicilié à Moto , profession tonetier Sur la réquisition à nous faite par Cornelis de Merchi perve Jan Baptesto Janden sode gean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'enzent d'aige d'afficier Maire d'après faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné.

Convert day's

ACTE DE NAISSAN



Du neuf .____jour du mois demai Van Wil huit Court onle à Sie heure Acte de naissance de quillimune Vanhabinoch Went __ jour du mois de Mais du Soir , fil de jeun Baptille Vanhabengh, domicilié à Asset , département de la dyle profession de journalies agé de fracte desce ans et né à pole domiciliée à Asselve et de anne Vandenbenden département de la dyle profession de neuf ans et née à Mohe agée de Vicey Le sexe de l'enfant a été reconnu être mus lufaire Premier témoin quillimen Vanhalden Gergh de quarente un ans, domicilié à profession de journaher Second temoin Chencent daye de troit ans, domicilié à , profession de tonetier Sur la réquisition à nous faite par jeur Boptiste Sunhabenteorgh pinne de lenfont et onde Signe janhieldenberghgilliernies van halldh

Clement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement l'aire faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Du Vinget, seem jour du mois de Mas l'an Will huit Cart ouse à Sapt heure Acte de naissance de Marie Catherine Vanderlotten Die neuf jour du mois de Mai du Soir , sile de quillianne lander letten , domicilié à ofsche, département de la Dyle profession de Cultifateur agé de Treute Denfo ans et né à Contracion et de Marie anne Vanpée domiciliée à associa agée de Vingt département de la Syle profession de went ans et née à yssels Le sexe de l'enfant q été reconnu être Promier témoin Chirotien Studhans de Vingt Sept ans, domicilié à len sinceren profession de Marchant de Valbat Second temoin Clament day offiche de trate trois ans, domicilié à , profession Torrelier Sur la réquisition à nous faite par , quilleanne Vandon Cotton perpe de lestant ettet onte signe asee Mois 9: vander Letten C Stuckens Plement Spays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compa-Clement Raye atout an rantes; par moi Maire d / dolohe faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Work deligne duthum

ACTE DE NAISSA



Du Vinet Sept jour du mois de Mai Van Mil hunt (aut on Je a land heure, Acte de naissance de gilles joseph luppons à des heure du Matur, sil de Michel lupperes , domicilié à notredam much departement de la Dele profession de Marchant Debois agé de traste ling ans et né à notredamme un Bois et de anne latherine Steretix domiciliée à notre Jumone contois Agée de Frente département d' la Tojle profession de quatro ans et née à Boustons Le sexe de l'enfant d'été reconnu être Mus la lacur Premier témoin Clement Anys' de tracte trois ans, domicilié à profession de toucher Second témoin jean quillianne day à de Veryt un ans, domicilié à , profession - Tonetier Sur la réquisition à nous faite par Michel happons De Confant et onte Ligne a See Mons M Soppers Element Jage year To Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Ange autout ne faisant les fonctions d'Officier Maire di yffche de l'État civil, soussigne,

Sout deligne de Mains

jour du mois de juin Du premier Van Mil huit Cent on 70 à neuf heure Acte de naissance de jeanie Bergiers
jour du mois de juin à up heure du Matin, fille de pierre Bergiers , domicilié à affiles, département de la Dople profession de journalier agé de Frente quatre ans et né à et de Regine Vergiffin domiciliée à glebe agée de profession de département d ans et née à Sympolles Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin lessent Saije , agé de Avente trois ans, domicilié à profession Theke de Tonelar de Veryt un ans, domicilié à Mene , profession de torrelier Sur la réquisition à nous faite par purse Bergers parse L'enfairt perse le lenfont et onte Signandienon peete Bergies Jean & Raye Clement Bays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement days affin au Maire de flake faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigne,

dement Saije

ACTE DE NAISSAN



Du Cing com jour du mois de pula l'an Wil huit Cont on fe à onje heure Acte de naissance de heurij delyst in à huit heure du Matin, fils de jean Bustiste Columne neure de la Destiste Columne de la Destiste Columne de la Chisteir de de quarente un ans et né à gisches de la chisteir et de journe de la comme del la comme de la comme domiciliée à Allahet et de jeunne Sapre agée de quarente département de la Sile profession de ans et née à cysse he Le sexe de l'enfant a été reconnu être musilulain Premier témoin henry Depre yssehe de quarente un ans, domicilié à profession de Tilserand Second temoin Clement days' ; profession ysteko de treute trois ans, domicilié à de toneher Sur la réquisition à nous faite par jean Buptiste delge perne De lafant, it oute Signe use nous delast SEN DORICUS DOPIC Blement Jayy

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement duis o adjour "

Maire d, Molle faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné,

hement duy o'

Du Sept in jour du mois de juice Van Wil huit Cont on a land heure themis du Acte de naissance de assue Marie Char liers Sopt icon jour du mois de juste à hurt heure et denvis do Whichel Charles , domicilié à du Matin file Alle , département de la Pople profession de journalier ans et né à ysuhe age de quarente et de Matherina Validaiplas domiciliée à agée de quarente département de la dyle profession de yssche un ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencinain Premier témoin Thomas Des giers de quarente huit ans, domicilié à Aller profession de journalier Second témoin jeun quillianne Auje de Vinegt un ans, domicilié à quite de Touchier Sur la réquisition à nous faite par Michel Charliers perses (L'infant Nouses Signe as se nons Essopte Sois Mouras Bergigel qui a de Clarone Sassois Elrice Marler Jean PRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Aciq'e adjoint au Maire d'Affiche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement Aciq'e durin

26: Sp

ACTE DE NAISSANCE.

Du fant in Pan Mil huit Cont onge à onge heure Acte de naissance de jean Couptiste Kumps faut iem jour du mois dejuin à un heure du Matin, fil s de Muther humps , domicilié à ristele , département de la Ville profession de journalier et de Catherine Vander Corglet domiciliée à département de lu Pople profession de trais ans et née à Maeter Mall Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Calcain Premier tempin jean Baptiste flumps de Sor Soule d'Circle à omicilié à office. profession de sournalier de Vingt un ans, domicilié à usohe , profession Tonelier Sur la réquisition à nous faite par Matheux humps porte De lentant et onte Signe alea word Asoste jun Bastiste humps qui a De Clave ne Lastoir Ecrive

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clesseut Auje Maire de faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Sement Karje

Du neut ien jour du mois de juin l'an Wil huit Cont on Je à Cing heure du s Acte de naissance de anne maris nedergedaett de andie nedergeduelt à onte heure — jour du mois de juin Alle, département de la de profession de journalus et de jeanne Charlies ans et né à Pariselles domiciliée à Stohe agée de Vingt département de la Dy Ce- profession de istolie ilcuf ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminium Premier témoin , paulle Charlies yssohe profession de treute huit ans, domicilié à de jour natier Second témoin Chement days gssche , profession de trente trois ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par andre nedergeduelt pour de Centant et oute Lique asse nous Epsept andre ne vergednett et paulle Charliers quionte Clane ne Sulvin Elvine Element Say

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Knijo adjout au Maire de applice faisant les fonctions d'Officier

de l'Étal civil, soussigné;

Nemont Kaijo

ACTE DE NAISSANCE.

Du Ton Te ceme jour du mois de juin Van Mil huit Cent on 70 à 84 heure Acte de naissance de jeanne Marie Vondoct du Montin fille de Euges, Verdoot à huit heure Demis Assile, département de la dyle profession de journation dgé de Frente Sept ans et né à gische domiciliée à domiciliée à yssole département de la Vifte profession de agée de Trente huit ans et née à ghole Le sexe de l'enfant a été reconnu être Terminace Premier temoin, jean Sunderletten gstoke de l'ingente, ans, domicilié à profession de Cultistateur Second témoin henry Brown de lingante ans, domicilié à gistelie , profession Sur la réquisition à nous faite par Enges S'endoot perme de lenfant it oute Signe avec wond Es signte linges Viludoot at henry broud giri outs De Clave ne Salvair Elinos Sour You has totton

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi Clesicust Rays' afford mu faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

demont frague drudain

Du Guatorpe jour du mois de juin Van Mit huit Contonge a huit heure Acte de naissance de jeun Bajitiste hannich truite com jour du mois de joier à onte heure du foir, sils de jean humnich ofsile, département de la Dojle profession de jour notien dgé de Fronte Sept ans et né, à quite et de jeanne marie deract domiciliée à ysselic dgée de Frante département de la Dojle profession de Soit ans et née à sisselle Le sexe de l'enfant a été reconnu être Meis Chlain Premier témoin pierre, hanniele de Suret Civily ans, domicilié à assure profession de d'amestique Second témoin jean quillianne daye ysehe de Viscust un ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par jeun humisele parce de lenfunt et oute Sighe avec nois Epsopte jean humich Apierre humidh qui oute de Clarene your GRaye 1 Juloir Elvine

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Auge no font aux parties comparantes, par moi Clement Auge no fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

28:

ACTE DE NAISSANCE.

Du Suife jour du mois d your l'an Whil hut Cont on fe aquatre heure Acte de naissance de andré puttemans jour du mois de juin à don Pcheure de antoine puttemans. Ashe departement de la difle profession de journalier agé de trente Sept ans et né à ystoke: et de Catherine handesteens domiciliée à agée de trente département de la dyle profession de Sept ans et née à assilie Le sexe de l'enfant a été reconnu cire Mus lulain Premier témoin andre nevarge doucht de Vingt Sopt ans, domicilié à profession de journatier Second temoin josse Wichiels detiente Sens ans, domicilié à ylleho , profession de journatier Sur la réquisition à nous faite par autorice pretteneuns perre

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'enclut l'aire d'out a faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Agricul Raye

Du Jai Le ieme jour du mois de juin Van While huit Conton Te a Cise heure Acte de naissance de course Marie Manters jour du mois dejuin du Matin, fillenturel de jeunce Therese Wanters! Affecto, département de lu d'éle profession de Conturriere agé de Viscept Sept ans et né à domiciliée à profession de agée de département d ans et née à feininam Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin josse Michiels ypeho profession de Eracte Sept ans, domicilié à de journatier Second témoin yills Van pee , âgé ystoke , profession de Cinquete trois ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par quilliconine sounters grand Lull Vateur perre de Confant et obte Ligne as en pous liebiels.
Spripte quillement Nambers et posse Michiels. guillam stanter

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement d'ay'e adjoint un faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

Sout delegne dellining

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt quatre jour du mois de juin Van Mil mit Conton ? a neuf heure du Acte de naissance de frent j Van los . Simply quatre jour du mois dejuin , domicilié à de hurry Vantoo alsohe departement de la Dele profession de lutto Vateur agé de tronte quatre ans et né à et de jeunnemerre l'an Tomplas domiciliée à département de la Dyle , profession de agée de trente Sept ans et née à 198ele Le sexe de l'enfant a été reconnu être mus Culaine Premier témoin kenny Vanlow. de Singt huit, ans, domicilié à effete profession de jour naleir Second temoin jean quillianne duye de Sings un ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par honoris Suntero perve l'enfant et onte signe esse sous Essepte henris Vanlos qui à de Clare une Salvier Scrine lessones van Son Jean Ghaye.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement King e adjoint un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; les dele gion d'ansent

Du Vingt huit jour du mois de juin Van Milhuit Cent on 72 à Dig heure Acte de naissance de jeune Willems Tip Lept jour du mois de journ de autoire Willems , domicilié à du Soir, file notivedanne unbris, département de la dite profession de journalier Agé de trente Sept ans et né à notredimine en Bois domiciliée à nobre dans use Cocs et de pecunia de lat agée de troute département de la Cole profession de Soplans et née à While Le sexe de l'enfant a été reconnu être fentincun Premier témoin villes Van pee! , agé offshe profession de Cinquite trois ans, domicilié à de Entilateur Second temoin josse thickiels , dgé yphone , profession de tracte fast ans, domicilié à de journalier Sur la réquisition à nous faite par autoine Willems perse de Centant et outes Deplace ne l'asoir Elvine

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement duije a Journal de l'Étal civil, soussigné, lement Ruye le l'Étal civil, soussigné, lement Ruye de l'Étal civil, soussigné, lement les fonctions d'Officier.

30: 5#

ACTE DE NAISSANCE.

Du premuer Van Wil mit tent on To a Sept heure de Acte de naissance de villes debillilour premier jour du mois de juillet à dong cheure du Mide, fils de Jean Bastiste Ichillour, domicilié à de de treche quatre, ans et né à ysselve et de Marie Elisabeth Bergiers domiciliée à jssele département de la Tyle, profession de agée de trente (deuf ans et née à applie Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Culain Premier temoin gelles humps & , dgé de trente des ans, domicilié à place profession de Tomestiques Second témoin / ean quillianne days , âgé de Vingt uh ans, domicilié à Mehe , profession Sur la réquisition à nous faite par jeun Bastiste Debillitois poire de Centant et oute Signe asce nous Losapte jeun Baptiste Rebillikador et gilles-pungs qui onte de Clavene daloir Revive year Graye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Remark Say a no faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lement Knye

Du Sip um jour du mois définillet Van wil huit Cut on To a huit heure Acte de naissance de jeunice Catherine hockelbergh ne le sij iem jour du mois de juillet à un heure du Matir, file de pierre Kackelbergh Mile , département d'éla de profession de journalier dgé de troule huit ans et né à duysbourgh et de une Marie Waisters domiciliée à domiciliée à yssche agée de trente département de la Sojle profession de huit ans et née à terbueren Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminain Premier témoin henry Van over loop de trente neuf ans, domicilié à Gry Coungh de Cordonier Second témoin j'ean quillianne Raije , profession de Veregt un ans, domicilié à Assolie de Nonelier Sur la réquisition à nous faite par puerve hochelbergh perre delenfant et onte signe Weenous Seter (1) | fockelfer the henricus sano verloof

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clesicont d'Anglé respont un faisant les fonctions d'Officier Maire d'Étal civil, soussigné; soussigné; soussigné de l'Étal civil, soussigné; soussigné de l'Étal civil, soussigné;

ACTE DE NAISSANCE.



Du Saize jour du mois de jullet Van Wilhuit Contones à Sept heute de du Soir Acte de naissance de françois patrie fou de jour du mois de juillet à Sil heure du joir, fill de jeun Baptitle patre , don de de trente nouf, ans et né à tursueren et de Elisabeth florcht domiciliée à office agée de toente département de la dyla profession de frois ans et née à Assilie Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Culain Premier témoin fran lois Van Tuy Com. , dgé de s'ingt done ans, domicilié à gestile profession de journatier Second témoin sean quillianne Maye de Pinegt un ans, domicilié à pssche ; profession tone hier Sur la réquisition à nous faite par jeun Buptiste patrie par le Conford et oute signe abre nond Entopt jeun Buptiste patrie et form lois Vanday Com giri on de Clare ne sasoir scrine (DB) year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Coment duyé acfont une Maire d'Afflie faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Du Vingt ince jour du mois dejullet Van Mil muit Cent on je à Acte de naissance de quillianne humps Smyt ieme jour du mois de juillet à de heure , domicilié à de jeun Vidings du Matin, fils Affeke, département de la Vole profession de jour nulies agé de trente Deup ans et né à et de anne Marie huy Segen domiciliée à affihe agée de troute département de la Dyle profession de assihe quatre ans et née à Le sexe de l'enfant a été réconnu être Mas Culain Premier témoin quillianne pier ginn Alsche de trente - ans, domicilié à profession de tasserand Second temoin Coment Kaije gsphes de fronte trois ans, domicilié à , profession de touelier Sur la réquisition à nous faite par j'eau finnes poirce de . Sentant et onte Signe ubee nous Lisepte jour Mings et quillidiene pierquin qui oute dellane ne Salvier Strine Clement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent day e adjout un maire de filse faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné;

Juneat Singe

ACTE DE NAISSANG



Du Vingt trois jour du mois deficellet Van Wil huit Cut onge a trois heure Acte de naissance de j'eaure Cutterine Varehiers Singl trocs jour du mois defiellet à ling heure Mutade henry Van hung , domicilié à du Matin, fille ofshipe, département de la Dy le profession de Boulunger et de Marie une Vanden grocht domiciliée à ystole département de la Sijle profession de Agée de Vings dil ans et née à les presen Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminain Premier témoin Coment Day o de troute trois ans, domicilié à gyobs profession de toislan Second témoin jean gullianne Kuye de fingt in ans, domicilie à yssol ; profession de toneler Sur la réquisition à nous faite par henvy dan hiene perne De Confunt et onte Sique afa nous, antoier Glement Says Mean G'Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi Clement Angé no Jont Gui faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Du Vingt Sept jour du mois de juillet Van Wil puit Cast on Te a Lept heure Acte de naissance de Misabeth Vanderhelen Vingt Sip - jour du mois de juillet, à neuf heure du Soir , sille de pierre Sander helen , domicilié à , département d'éta d'yle profession de journatier agé de quai vete Sopt ans et né à et de Catherine Kungs domiciliée à Miche département de la d'yle profession de dgée de frante pent ans et née à Mile Le sexe de l'enfant a été reconnu être femineur Premier témoin hunvij Caron de quaverte un ans, domicilié à phe profession de journalier Second témoin quillianne hernal floors de querente trois ans, domicilié à Alber , profession de Mesages Sur la réquisition à nous faite par pouve Sandenhelen perre To Confact it oute . Signe well would Estople pierne Vanderhelen it henry Carons qui onte On Chane ne Salvas Elina 9: hernalteens

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Content drifé udout au faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

ACTE DE NAISSA



Du Vingt neuf - jour du mois dejuillet an Mid Muit Cout ou le à dis heure Acte de naissance de jean Buptite Burgiers Van Wil huit Cout on To Dingt neuf jour du mois dejuillet à deux heure du Mater, sil de jeur Brothsto Birgiais agé de troute Sept ans et no : ans et né à place et de Chi Soibath Van Sulper domiciliée à agée de trentes département de la diffé profession de Jest ans et née à ystico Le sexe de l'enfant a été reconnu être Massaca Premier temoin jean Biptitle hungs de Vingt un ans, domicilié à profession de Cultivater Second temoin quillicance harned Means de quarante Trois ans, domicilié à de Mesager Sur la réquisition à nous faite par jenn Baptiste Borgiers prive Delenfunt it oute Signe who would Epdepte from Baystiste Bengies et jele Buptiste humps qui oute de Claire nesalvir Elive G. hernalsteens

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Canal Laige Die faisant les fonctions d'Officier Maire d Molec faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Du Vingt Jeur - jour du mois de aout Van Wit hait Court on to a fee heure Acte de naissance de quillimme frantais Van Eych Vingt Jour jour du mois de aout à onte heure du Matin, fils de jeun Baptitle Van Ejek domicilié à y! le , département de la Digle profession de journalier agé de Trente Trois ans et né à et de Marie Sti Suboth Withebors domiciliée à ploke département de la defle profession de agée de troute un ans et née à Mosaire Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus l'uluis Premier témoin quillianne Van Eyek , ågé de treeste un ans, domicilié à ufflipe profession de pouralier Second temoin Clement Maye de frentetrois ans, domicilié à que la , profession de Hopetier Sur la réquisition à nous faite par juic Bajoliste Van Sych perre detentant et bute Sique useinons Estente Evire gilliet tour Daneyof p

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi leuce de l'Étal civil, soussigné,

Tement Orige adjoint Delegne in Maire

ACTE DE NAISSANCE.



Du Vingt buit - jour du mois de vout Van Wil hust Cent on ? a Sig heure Singt put jour du mois de court du Soir, sile de jeun Bustiste Vantaglom , domicilié à issole département de la Doile profession de Cultillateur ans et né à Mische et de anhe Marie grobens /domiciliée à y)sele département de la Defle profession de agée de Vings huit ans et née à assolve Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencinan Premier témoip quille mine advicairs de Cingante ling ans, domicilié à profession de CultiVateur Second temoin Chement daye de Crento trois ans, domicilié à Mehi , profession de Tonehir Sur la réquisition à nous faite par jeun Buphthe Vin Try Come porte de Confant et oute Signe Ne 11000 S Sospte jeun Buptitle Van try Com qui a de Clara nesovoir Periore gilani adolans Exement Jays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raige no font de faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement la laige de l'État civil, soussigné de l'État civil de l'é

Du Vingt neut - jour du mois d'aout Van Milhuit Cut on a new heyre Acte de naissance de Marie Therese lingues Vingt huit - jour du mois d' nont du Matie, sille de jeun Baptiste Kungs Allohe , département de la Dople profession de garforette et de Eli Su beth De Kilser domiciliée à vische agée de trente département de la Vijle profession de Sif ans et née à jssoke Le sexe de l'enfant a été reconnu êtro feminican Premier témoin Clement Ray yssche de trente trais ans, domicilié à de Tonelier Second témoin jeun qu'illimance Maije de Vingt Daile ans, domicilie à , profession Sur la réquisition à nous faite par jeun Baptiste humps of b. Panys Element Maye Jean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clament May o Mont aux Maire d' 195 Me faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné, lement May e Mont Selegue Definaire

ACTE DE NAISSANCES



Du Sig iem jour du mois de Septembre Van Mil huit Conton Je à Dis heure du Mate Acte de naissance de un dre Commans Tip iem jour du mois de Saptembre à con heure de pierre Comans du Mater, fil 8 . domicilié à Assolve, département de la dojle profession de que forestier dé de Frante trois ans et ne à . Sieles blacel et de anne Marie joseph de Brucoj domiciliée à oflete département de La Diffe profession de agée de Sings Sagt ans et née à Witter lo. Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus latur. Premier témoin and not post profession de victier Second témoin, Clericut ding e de troutetout ans, domicilié à de Toucher Sur la réquisition à nous faite par prine Coolucul journe De linfant it outs digne ascellous Bierre Comans Chement Jayo

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Muyé no jour une faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lement Auje

Du Kenf in jour du mois de Septanbre Van Mil huit lantonge à Sept heure Acte de naissance de fer denant Stroob ant jour du mois de Septembre, aquator heure danis du Mater, fil 8 , domicilié à ofstelle, département de la Dojle profession de journalies. agé de Cinquite Dous aus et né à cottentioniste et de amie Maire Sui offengen département de la Sijle profession de domiciliée à de la agée de que rente ans et née à globbe Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Carlain de Frence de ans, domicilié à profession de Mondies-Second témoin , een quilliane Ange , đgé de trente trods ans, domicilie à Mhe , profession de Jonehier Sur la réquisition à nous faite par jean Stroobouls pour de Centant et oute Ligne ute Nous Estantet jeun Stroobants qui à de Clanene Sastoir Carine Clement Fays year gRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée que parties comparantes, par moi le ment le afont a faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

36 5#3

ACTE DE NAISSANCE.

	huo)
Du Des ien jour du mois de Septeme	
Pan Mul Cour on a a down house un	Ture c
Acte de naissance de jeune l'ampee de Septembre à Sep	né le
jour du mois de Saptembre à S4	heure
du Matin Alle de quilliant de per	, domicilié à
office, département de la dyse profession de	Culti Vater
dgé de Freule Luit ans et né à profession de	
et de unice Murce Boon domiciliée à département de la Diffe profession de des	ysine
département de la dyle profession de age	ée de Trente
Le sexe de l'enfant a été reconnu être	
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Jemineur	
Premier témoin l'eneret d'anje	; dgé
de trente trois ans, domicilié à plohe	profession
de Fonchier	
Second témoin peur quillianne Auge	, dgé
de Toucher Second témoin secun quillianne d'aige de Vingt en ans, domicilié à , 75 sels de Moncher	, profession
de Monehier	2.
Sur la réquisition à nous faite par quillinaire l'a	en per gorne
Sur la réquisition à nous faite par quillineure l'a	S
a ream GoRane	7 1
OG: 4011 pei Jean GRaye Clas	neut Jays
	A

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi les confort de l'État civil, soussigné,

Du Jep huit jour du mois de Soptembre l'an Mil huit Cent oute à quetre heure du loir Acte de naissance de pierre vanden borne Dip huit in jour du mois de deptimbre à des de henry Vandenborne du Mater Sils domicilié à yNoko, département de la dy le profession de jour natier agé de quarante ans et né à Mile domiciliée domiciliée à office département de la Dy Le profession de dece de guerreit dent ans et née à oflate. Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mad Culain Premier témoin piuve paul de trente de la ans, domicilié à glebe profession de journatier Second témoin jeun quillianne Mayé , dgé de Vingt un ans, domicilié à ysake , profession de Tonelier Sur la réquisition à nous faite par hunij Vandaborne perve Delitaris et onte Signe alle nous Esteste henry Vandenborre et pierre pail qui onte Oc Clave ne Satoir Ecrico gean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Cayé a jont un Maire d, affile faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Sement Raya on main

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt iem jour du mois de Septembre l'an Mil hinot lout onge à deux heure Acte de naissance de jennie lutherine hemelaer Vincet iem jour du mois de Septembre à un du matin, file de harry hemelaer , domicilié à osse, département de la Porte profession de journalier agé de Trente Cine ans et né à domiciliée à Assac et de anne maria goodsens agée de trente département de la Tyle profession de Trois ans et née à ystehe Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencinaus Premier témoin fian lois goofsens de Vingt ling ans, domicilie à yssche profession de Jomeshigue Second temoin Clament Raye de Aventetrois ans, domicilié à , profession de lowher Sur la réquisition à nous faite par hemij hemelocers perme Delentant et oute Signe alse nous Es Septe houry hemelaers transois goodsens qui onte dellare ne Justice Phile Clement buy

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cancel Cange ud font aux faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

adjoint del cyce de maine

o*9*

Du Vingt iem jour du mois de Septembre Van Mil huit cent on go à cing heure Acte de naissance de Marie Lesheus Vingt im jour du mois de septembre à un heure du Soit, sile de michiel les hons domicilié à agé de Trois ans et né à profession de jour nother domiciliée à ploke et de Tahata - Movis département de la dyle- profession de dgée de finest huit ans et née à Bruspelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminain Promier témoin jean Baptiste les hens de trente Lie ans, domicilié à ystelle. profession de journatier Second témoin Clement days de trente rois ans, domicilié à y Sohe , profession de . Honelien Sur la réquisition à nous faite par Michel les Ment perve de lenfant et oute Signe abre nous Estepte Michel leshons et jeun Buptite leshous gin onte de Clare ne La Voir Eline

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Anje adfont un Maire d'Alle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Coment Rays

ACTE DE NAISSANCE.

Du Singt Decep . jour du mois de Septembre l'an Mit huit Cont on à des heure du Montin Acte de naissance de quillinume devaet Vincept in jour du mois de Septembre à ceux heure. du dont fils de quillimme desast , domicilié à profession de Condoncer agé de trente pois ans et né à Asselve domiciliée à Assake et de ume Mance Carons département de la Dyle profession de lagée de Vinogh huit ans et née à 195 de Le sexe de l'enfant a été réconnu être Mas Culain Premier témoin quillimme Carons de Vingt Dale ans, domicilié a fortenteseige profession your naties Second temoin Clerner Caye de trentetros ans, domicilié à l'istolice , profession de Tonelier Sur la réquisition à nous faite par quillimience des poure Delenfant et onte Signie ader Mours 3, Septe quellaine Curous qui à le Clave ne l'avoir scrine V Gullielmus De Raid Chement Lays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Coment Nays a Joist ac faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Sement Raye atjout de l'État civil, soussigné, Sement Raye

Du Vingt dery jour du mois de Septembre Van Whit huit Cout on to attrois houre of Jamis du Sois Acte de naissance de harry Vandendahouch Sings Dorg jour du mois de Septembre à huit houre de Schristian Vandendohrick domicilié à département de la Voile profession de journalies agé de fronte Vens , ans et né à gische et de aguta Valleyen domiciliée à département de Cela De profession de de la Vangs vent ans et née à Brufelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être. Mus Culain Promier témoin jean quillimme Ausse , agé de Vingt un ans, domicilié à affelle profession de Tonelier Second témoin Clement Maise de l'ente trois ans, domicilié à , ágé , profession de Touckien Sur la réquisition à nous faite par Sebastion Vanden Sohnie de lastier Vandendehrich gui a de Clare ne Salvir & Coine Jean Johaye Clement Says Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi, Clement Maye affort on Maire d, Affelio faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt trais jour du mois de Systembre Van Mil huit Cont onle à dig heure du Matin Acte de naissance de jeun Burliste Cente Mucos flight trail jour du mois de fortenche à land heure de jean from las Culi mans , domicilié à du Mortie , fils offiche département de la dyle profession de journalier agé de trento un ans et né à huberbergh et de ume murie Vandencen domiciliée à Mohe agée de tranto département de la dif co profession de ans et née à Aleko Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Culcui. Premier témoin jeun Boystiste Vicanges de Trente un ans, domicilié à de journalier Second temoin rean quillianne Kaye de Vingt un ans domicilié à , profession Honckier Sur la réquisition à nous faite par jeun francois Coulemans perne de l'enfant et outs dique ille nois Engles jeun Bojotiste tunges qui à de deure nesabier V Ecrine S& Cullemants year & Rayo

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clemical Rays afont un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Du Vingt troil jour du mois de Septembre Van Will havit Cout onge a one houre Acte de naissance de fran lois, Ban Went Since de jour du mois de Septembre à des heure du Solv. sils de pierre Bausseus, don de de quevente huit ans et né à gische domiciliée à Alcha et de Catherine heris agée de quaronte département de la doil profession de trois ans et née à issolve Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas lulaine Premier témoin francación delfog de Ving Cois ans, domicilié à Toplane profession de ManchiLour Second temoin Header Adije de tracte trois ans, domicilié à offiche , profession de louetier Sur la réquisition à nous faite par pierne Bailleur perne de lenfant Nonte Signe Wee nois ElSyste frantois delyof qui a de Clane ne laboir Etrine

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compa-

rantes, par moi Concert Quiel Sont accompamaire de l'État civil, soussigné,

Sout delegne Stone

40: #B

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt trois jour du mois de Septembre Van Mil huit leit out a out heure du Matine Acte de naissance de aune Mario Bousteus Singt Desce jour du mois de Septambre à Dip du Soir , file de pierre Bantiers , domicilié à affiche, département de la Dife profession deganforestier dgé de quarente huit ans et né à ofsche O et de Catherine henis domiciliée à vissole département de la Tiple profession de dgée de quarente throis ans et née à Asche Le sexe de l'enfant a été reconnu être faminain . Premier temoin francois delyof de Vingt trois ans, domicilie à molecue profession de Blu chiden Second témoin Messent Knije de traite le vis ans, domicilié à affiche , profession de Monetier Sur la réquisition à nous faite par pierne Baulleus poras De lenfant et oute d'éque une vous Solonte. foundois delgot qui à de Plane ne favour Scrine PBUMU PM Clement ofayo

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi l'encent Rays uffont de l'État civil, soussigné; l'encent Rays uffont les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; l'encent Rays augé uf l'encent Rays augé uf out l'état civil soussigné;

Du Vingt trois jour du mois de Septembre Van Mit buit Conton a dest houre Acte de naissance de Marie Elisabeth hochelbergh ne le Vingt trois jour du mois de Septembre à De Cheure de francois Kochelbarghe, domicilié à du Soils, fille Mele département de la Sil profession de jour nations dgé de Vingt neuf ans et né à et de Marie anne Vandennen domiciliée à ofte les département de la dy le profession de agée de trente (deul ans et née à y/sche Le sexe de l'enfant a été reconnu être fair neur Premier témoin jeun Baystitte youl dans , agé de Verigt in ans, domicilié à profession de journatier Cocond témoin jeun quillianne Mays , dgé de Vingt unt, ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par fren Cois hochellanghe Estepte fruntais hackalbergh et jeur Capolitte L'you Isus qui oute De Clame ne Savoir Essère

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cement Quip afont un faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

Tement Kunge wording

ACTE DE NAISSAN

150

cledre Du Vingt Ciny - jour du mois de Septembre Van Mit hit fact onto a one heure Acte de naissance de jeunne Cutherine Vanduschrick ne le Sings quatre jour du mois de San timbre à out e heure du foir , file de jeun Baptotto Van Instrict; domicilié à offere, département de la Dife profession de jour melles agé de trente neuf ans et né à yslehe et de Catherine Crabs domiciliée à département de la Sylo, profession de agée de quasente ans et née à tentueren Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminica Premier témoin pierne Van Denven de Vingt quette ans, domicilié à profession de Journatier

Second témoin Clement Muye , dgé de treste trois ans, domicilié à plus plus profession de tonelier.

Sur la réquisition à nous faite par j'eun Buptille Vandenschreich perne de lentant et onte s'igne able nous Exsepte jean Buptille Vandenschriek et pierres Vandensen qui onte de Clare ne Suboir Elaine

Glement of ays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Auje a faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Du Vingt Lest jour du mois de Septembre l'an Mil buil Contonse à mont heure Acte de naissance de ame mariede Coch né le Sjuight Sip - jour du mois de Septembre à douse heure de Michel de Cock , domicilié à issolie, département de la Sigle profession de meunier agé de trente neut , ans et né à domiciliée à Modelae et de amentaire debrautler agée de trante département de la 276 profession de Cing ans et née à hudeubergh Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminion Promier témoin quillianne Jessach de Soilente Dis Sest ans, domicilié à applehe profession de trute brois ans, domicilie à office , profession de Toucher Sur la réquisition à nous faite par Michel de Coch perve. De lenfont et onte Signe alse nous de wael Clement Jays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Mai o cossont aux faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

dement Day's

ACTE DE NAISSANCE



Du Vingt huit jour du mois de Septembre Van Mis huit Cout onge à muit heure du matin Acte de naissance de josse Sessals singt suit jour du mois de Septembre à trois heure du Matin, fils de henry Tostals , domicilié à Mohe , département de la Tiple profession de journalier agé de quarente Desce ans et né à Duys bourg! et de fransoites humpel domiciliée à Assohe agée de trante département de la dyle profession de neuf ans et née à . visiche Le sexe de l'enfant a été reconnu être, Mus Culain Premier témoin josse postemans de Vingt neuf ans, domicilié à psohe profession de Journahier Second témoin jean quillemens Kays , profession de Vingt une ans, domicilié à de Fonelier Sur la réquisition à nous faite par leuris de stats perme de lonfant et oute dique ascenous Essepto henris Destals et josse pattement qui onte Too Clare ne Salvir Plaine jean & Rayd

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ence of Auge adjoit une faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; l'encent Xuyé

Rjout beloyen Duxaine

Du quatre - jour du mois de acto bre l'an Mil huit Cent ou je à huit heure du Matin Acte de naissance de jeun Baptiste Van Tore wiel né le Grois de jour du mois de setabre à Sept heure Poir, sils de quillimme Vandoronimots domicilié à Asser, département de la Deste profession de journalier agé de quarente trois ans et né à Alehe et de peunne Makij domiciliée à - Msche sion de déce de quevonts département de la Dyle profession de Trois ans et née à affiche Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Culain Premier témoin pierre de Cast de treute Soft ans, domicilié à yssohe profession de Jourtalier de Vinest trois ans, domicilié à The , profession pournation Sur la réquisition à nous faite par quillianne l'andorenine perve de Centant let onte de Clane neSalow Elvine

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kays a Sout an Maire d Iffohe faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Sout Delagne Junion

ACTE DE NAISSAN

Du qualre ine jour du mois de octobre

Van Mil huist Gest on ja a die heure Acte de naissance de Carbe Granhair

quatre jour du mois de colobre à Sir heure du Matin, file de fran Con Brankaer , domiçilié à ystiche département de los de profession de Cutte deux

agé de Soisente quatre ans et né à halle domiciliée à globie de quarente et de Barbe Vanderelst département de la Ogle profession de quatre ans et née à Vos hem Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminain Premier témoin josejoh Brankaer de Cinquita de ans, domicilié à assolte profession

de Polan Chiscer Second témoin jean quillianine Kinje de Virigt une ans, domicilié à affiche , profession de tonelier

Sur la réquisition à nous faite par fran lois Brankaer perve De lenfant et onte Signe allenous

Josefabragaer gean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaye atfort an Maire d / Millie faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

adjout selegue Drives

, jour du mois de celobre Du quatre Van Will huit Contone à Soft heure Acte de naissance de annéquerie De pre quatre jour du mois de octobre à un heure de jagne de pores , domicilié à du Joer, file Mische, département de la Dyll profession de Cultivations agé de quarante Ciny ans et né à domiciliée à Affiche et de Marie Catherine Mariens agée de Crente département de la Dyle profession de quatre ans et née à ysteho Le sexe de l'enfant a été reconnu être fenincien, Premier témoin jeun Buptite Dellerell , dgé de trante trois ans, domicilié à ystolie profession de journatier Second témoin Clament doisé , profession de treute un ans, domicilié à de Fonelier Sur la réquisition à nous faite par proprie de pre pour l'enfunt storte ligne avec nous Estepte juin Bouptoste Dekinghi qui adellane ne

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clencent Oxye affont au Maire d'Issele faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

rties

ACTE DE NAISSAN



Du ling, o jour du mois de Octobre Van Mil huit Cont on se à Sept heure d'emidu Matin Acte de naissance de jeun Baptiste fieres àquatre heure de jean Baptiste fiercus , domicilié à Meho, département de la difle profession de jour natien agé de troute neuf ans et né à Violusse st pierre domiciliée à et de anne Marie Sterchf département de la Tyle profession de Must ans et née à Le sexe de l'enfant a été feconnu être, Mas Culain Premier témoin jeun Baptiste Carels , âgé de Congantel ans, domicilié à profession Entivateur : de Vingt un ans, domicilié à isshe , profession Monelie! Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste fierces El septe jeun Buptite fierens et jeun Bajetite
Jean GRaye Dellare ne Sustain Eliene

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Kaip afont un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Lewest Krige

Du Fip ieme jour du mois de actabre l'an Stat fruit Contoure à onge heure Acte de naissance de pierre Vanbinebecks à huit heure Saix; sile de antouce s'un binnebeck , domicilié à sur le profession de journalier agé de Ving huit - ans et né à gsdehe domiciliée à plante et de Ma de haure Aomanus département de la Tyle profession de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mes Coloin Premier temoin pierre Van binnebeck de soisente ans, domicilié à juliene profession de journatier Second témoin jean adiraces de trentesiel ans, domicilie à office , profession de Cultisateur Sur la réquisition à nous faite par autoine Van Binnebeck perce delentant et oute Signe asce nous Epsopte autoire San Ginnebeck et purve San binnebeck qui de Claire ne solois Elrive

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent le lectur

45 AS

ACTE DE NAISSANCE.

Du dig come jou	r du mois d	ando bre	
Van Mil limit Contone	à quatre her	re et duris du	Trie
Acte de naissance de henry	Bolline		né le
du Matin, fils naturel de Mar	is Bollo	ic	domicilié à
agé de Vingt Done ans	et né à	profession d = {	Homes Vigue
et de		lomiciliée à	
et de. département de profé	ession de	âgée	de
ans et née à			
Le sexe de l'enfant a été reconnu	être Musi	Tulain.	
Premier témoin jean smille	anne o	Caye	, đgể
de Vingt in lans, domicilié de tonclier le Ment ?	à 7/	the	profession
Second temoin Cle Ment	Laye		, dgé
de Toucher ans, domicilié à de	yflote	ic .	, profession
de Toucher			
Sur la réquisition à nous faite par ettre grand perme dele Epsepho fairly de hoch que	hanny	de Coch of	she Moud
Estante training Do hook of	hi a de Ch	une ne Sul	oil Eline
Jean JeRaye			
	1	Dem	ent Jays

ien jour du mois de actobre Van Wil herit Conton a heure Acte de naissance de Jeanne Murie gins
jour du mois de Soctobre à ling heure soir, file de jeun quins , d'omicilié à ystolom, département de la dyte profession de journalier du Joir, file dgé de quarente went ans et né à ybloke et de Catherine Mabols département de la Tyle profession de weit ans et née à psiche Le sexe de l'enfant a été reconnu être faminain Premier témoin Clessant Aura de Trente trois ans, domicilié à Molec profession Toucher Second témoin jour quillianne Maye de Singt int ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par jeun quels merre de lenfait onte Signe ase Mons Estate jean opints qui a de l'ave ne Sasoir Estive Clement Jays Jean GoRage

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'enterit Kuyé ne sout Mil Maire d' Mfolie faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné, les soussigné, les soussigné de l'Étal civil, soussigné de l'Étal civil de l'étal civil

ACTE DE NAISSANCE

Du Touze in jour du mois de octobre Van Mil mit Cent onge à douge heure Acte de naissance de aune marie Vendans on le jour du mois de actobre à Dis heure du Soir , file de jean Bajotite Vandan , domicilié à of Melie , département de la Dyle profession de journalier agé de stingt senit, ans et né à ystète et de Marie Elisabeth gro Vens domiciliée à y solo département de la Tyle dece de Sings profession de quatre ans et née à sistère Le sexe de l'enfant a étereconnu être fencinemen Premier temoin Winand Vanhooff ans, domicilié à office profession de Vandeur Debuire Second tempin Chemicait Kaye de Trante Crois ans, domicilié à iffolice, profession Sur la réquisition à nous faite par j'eau Buptille fandeur.

perre de l'infant et onte Signe vie nous Estate
jean Bays liste Sandany qui à de Clave nes alois

Serine SU Van Hooff Clement Bay

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi

Maire de l'État etvil, soussigné;

Lower of Koryl

Du traile jour du mois de octobre l'an Mil huit Contonse à un heure du Soir jour du mois de octobre du Mation, fils de gullianne foren Stel , domicilié à Le hulpe , département de la Digle profession de jour maker agé de trente trois la hilpe ans et né à et de Celile Hansber 8 domiciliée à Astolie département de la Pyle profession de agée de Vingt Twois ans et née à Porcepelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être, Mus lubaci-Premier témoin jean Sprestels , dgé de Soi Sente quetre ans, domicilié à la limbae profession de Cultivateur Second témoin Clement Kaige , dgé dettreste trois ans, domicilié à , profession de Tovelier Sur la réquisition à nous faite par quelle aine sprentiels peroe de l'onfant Montes Signe De nois gilelmis Spritals Clement Ray Jan Spreutels

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi la faisant les fonctions d'Officier, de l'Étal civil, soussigné,

Lemant day Duye

ACTE DE NAISSANCE

Du quatorje - jour du mois de octobre Van Mit best Cout on a fie heure Acte de naissance de unue marce Coppens jour du mois de octo fre de Jebustien Compand du Soir, fille agé de trente trois profession de Sendeur Dobaine et de anne Marie Vandenbemdan I domiciliée à Mohe département de la Dople ligée de Prings profession de Sept ans et née à yssike Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin jeun quillianne d'uye de Virgt un ans, domicilié à profession touchur Second témoin Classient Maye de Trente un ans, domicilié à , profession de Honcher Sur la réquisition à nous faite par Sebastion Coppius perne de lenfant et onte Signe alcenous Sbastiaen Coppens Jean 9 Raye Clement Jays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Auge adjoint Max.

Maire de l'État civil, soussigné,

Lement Laye

La

jour du mois de octobre Du Vingt Van Mil wit Cout onje a Six heure of de Mater Acte de naissance de / care humps Dip Sept jour du mois de octobre de Clement fumps , domicilié à notraden actor, département de la difte profession de jour matier dé de trente quatre ans et né à hoeighant et de anne therèse de Coster domiciliée àns domiciliée à notre donn au bois agée de Trente département de la Tyle profession de trois ans et née à notre danne dois Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Calain Premier témoin Clement Auge , dgé de trente trois ans, domicilié à profession Second témoin jour quillimme & wye , dgé , profession de Vingt und ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par Clement Kuismps poine De Centant et onte Signe use nous Extente Chiment Clement Joy Jean goRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emech Knije no font 1111

Maire d'Alhe faisant les fonctions d'Officier,
de l'Étal civil, soussigné; Conscient Knige

un font de l'étal civil,

ACTE DE NAISSANCE

Du Vingt un jour du mois de octobre Van Millouit Cont on fa a pour houre Acte de naissance de jeunine dessen Ster des front jour du mois de delobre à fruit heure du fair, file de feau Baptiste de Venster, domicilié à notredum numbres département de la Diffe profession de jour nulier agé de Frente Jene ans et ne à potre dument un bois et de jeanne Kay nonts domiciliée à notredaisme un bois département de la Pople profession de dgée de trait (deser ans et née à hosphant Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminais.
Premier témoin fean quillimine Kayé. de Vingt und ans, domicilié à Muche profession de Monetie, Second témoin Clement Kuise de Wente trois ans, domicilié à Vijence , profession de Tonelier Sur la réquisition à nous faite par jean Suntille Quelle DeVerister perve de Confaut et onte figue We nons 7. B. de venster year & Raye Clement of aye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Auje nd ont Mill Maire d'Appende l'État civil, soussigné,

Polon Ldeleyn Dong

Du Saughieur - jour du mois d'ortobre Van dix luit Cour ours à douvre heures du midage Acte de naissance de Anne maire Toseph Spreutel né le Parofretoriche jour du mois d'octo tre à dour heure dumina du -, fille heyetime de Pierre prentets., domicilié à Toque département de la Dijle profession de Culterature de de La hulpe. " Isque of et de Marie Barbe Du Boir domiciliée à Jaque département de la Dyle profession de Menugere de de dugs Sept ans et née à Burger Departement Sus dit Le sexe de l'enfant a été reconnu être femme. Premier témoin Pierre Joseph Hoeffo de quarante, ans, domicilié à Isque profession Second temoin fran Baptiste De Waen , dgé de hout huit ans, domicilié à Isque , profession de Corivain. Sur la réquisition à nous faite par Surve Sprentel Pere De S'en four legal a 'a de laire ne Savoir serire à sause ette flettres & (6) DeWart) Bierre joseph Would

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Chum Comma D'age faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné,

ACTE DE NAISSAN



Dulingt for in jour du mois d'octobre Van Mil huit aut onze anenf heure du Matin Acte de naissance de jean Buptiste Vander hanter spingt de jour du mois de octobre, à trois heure du Matin, fils de jobe sandenhanten , don du Malin , fils ., domicilié à Ashe département de la dife profession de jour nalier dé de quarente neuf gns et né à et de l'athèrine hernalsteens domiciliée à département de la difle profession de agée de quarente quatre ans et née à yffale Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus lucuin Premier témoin pierre Clubots , dgé de lingante ndif ans, domicilié à yffiche profession de Bourties Second temoin peun quillianne Rays de Vingt un ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par josse Sames frante pare, De l'onfont et onte Aigne Holopte joke landon lante gain de Claire ne delois Eline De Clabots Jean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Angé afford une faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Lement Kaya

Du Vingt nont jour du mois de celobre l'an Mil huit lout ons e à qualcheure du Soir de dois de naissance de joseph Callessaart né Vingt neuf jour du mois desetobre à un houre du Soir, sils de jeun Baptiste Calle Waert, domicilié à of She, département de la Tote profession de jour ralier et de Marie Vanne Vander go ten domiciliée à domiciliée à Mole agée de trente département de la Doile Oprofession de un ans et née à coffesse Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mad Calain Premier témoin joseph Sprentels de trente fruit ans, domicilié à efficie profession de journalier Second témoin jean quilliante Raige, agé de Vingt, ud, ans, domicilié à Afforte de Monelier Sur la réquisition à nous faite par jean Bap tiste Calles Maiste spropte, jean Baystiste Calle Suent qui Be To Sophel 4p peristels qui onte De Clane nesasois year GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi les comparantes, par moi les comparantes, par moi les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Cement d'une Wont delegne Okumino

ACTE DE NAISSAN



Du treite un jour du mois de octobre Van Mil huit Cotours à dis heure Acte de naissance de Therese Branhain truite un jour du mois de actobre à Sopt heure du Matin filla de Mathen Brankaco , domicilié à istèle département de la dople profession de Sendeun de Saine dgé de quarante un ans et né à plobe et de MiSabeth panniels domiciliée à et de MiSabeth panniels domiciliée à Asselve département de la Des profession de dégée de granante un ans et née à offohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminar-Premier témoin Clement days de Weide trois ans, domicilié à Asolie profession de Monelier Second temoin jean quillianne Kaye de Vireyt uns, domicilié à Affelo , profession de Horselier Sur la réquisition à nous faite par Mathien de vanhaer porne De Confort et oute Lique We nous matthew Grankar year g Raye Clement Days

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Couré (Louje ud foit Mil faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; Lesseut Kaye

Du Trente in jour du mois d'vetabre Van Mil huit Contone à Sept heure Acte de naissance de Caroline quinters tracte in jour du mois de cotobre de leonone quinters du Soir, file domicilié à Attobe, département de la dojle profession de listerand agé de treute meit ans et né à Asselve et de anne Kaij domiciliée à offiche agée de trente département de la de la profession de nent ans et née à Assey Soh Le sexe de l'enfant a été reconnu être femme ain Premier témoin pier re hernal steens de l'inquite ans, domicilié à yssale. profession de jour nection Second témoin Mencent days , agé de triste trois ans, domicilié à V yffice , profession de Torielier Sur la réquisition à nous faite par honone quentiens porne honone quentins et pierre hornalsteens qui oute de Clane ne dadoir Elina Clement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Augle no font me faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement Auge Lugare de l'État civil, soussigné, lement des pour de l'état civil, soussigné de l'état des puis de l'état civil de le que de le que de l'état civil de le que de le que de l'état civil de le que de l'état civil de le que de le q

ACTE DE NAISSAN



Du trois um jour du mois den o Ven de l'an Millauit Conton Je à un heure, du foir Acte de naissance de jeun josophe Marcher à Sip heure dullation, fil & de prience Sterche assene, département da la dyle profession de jour mulier agé de Vingt huit ans et ne à dings boungh et de l'etherine Kungs _ domiciliée à ystake agée de Sarest département de la Dyle profession de huit ans et née à yslete Le sexe de l'enfant a été reconnu, être Mas la lac-Premier témoin jeun Budletum Caye. , dgé de Wingt, lin, ans, domicilié à profession Monetion Second témoin Clement Knye de Tresdetrois ans, domicilié à , profession de Morrelier-Sur la réquisition à nous faite par pience Herelie pome de la fait, étoute d'igne we Mond Estante pierhe Start qui Dellane résassois Enine gear Johaye Clement Jairs

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Maye un feisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; l'encent Maye un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; l'encent Mayer deling un de man

Du ling in jour du mois de not unbre Butte de naissance de jour du mois de mols à Messe heure de Jaque Vandenplus , domicilié à du Soir, fil 8 , département à elistife profession de jour vielle Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Culeur Premier témoin Clement Laise de treste pois, ans, domicilié à l'apporte profession Second témoin jeun quillianux Raye , profession de fingt and ans, domicilié à de Concher Sur la réquisition à nous faite par jaque Vandenplas perne De Confant et oute Sique alcenous Estypte -Coine Candengolus qui a dellare ne Salois

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi leucul Maire d'Alone faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Clement Auge

ACTE DE NAISSAN



Du went un jour du mois de molembre Van Mit hut Cut onge à dougheure du Loir Acte de naissance de jean ne l'aij lembre à lovis heure du Mutin fil cenaturel de Elisabette lang remain, premarent de Misabette May , domicilié à respection de partement de la Diff profession de journaliere agé de troite ling ans et né à affaire d domiciliée à et de profession de agée de département d ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencincus Premier témoin jeun million me Kaye , ágé de Singt ule ans, domicilié à forche profession Second témoin Clement Kaye de treute un ans, domicilié à affiche , profession de Constier Sur la réquisition à nous faite par jeanne Moechs qui un, de Clare dettre grand morre de la fait d' onte Lique alle Mous Sporte jeanne Miest ym a de Aure ne Labour Elvine gean g Raye Element gays Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi, Memont Kayo adjoint inc faisant les fonctions d'Officier Maire de offlhe de l'Etat civil, soussigné, wolout delegned in

Du geratore jour du mois de novembre l'an mil huit Cont onje àquatraheure Acte de naissance de j'earne Cotherine Vanderput né le du Joir, sille de Jean Bintesta Sunderprit domicilié à Mohe, département de la File profession de journalier dgé de quarente Gliatreans et né à huisenborghe et de Victoire Cabard domiciliée à glike agée de Trente profession de département de la Torte quatre ans et née à Briefelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être fiminai-Premier témoin, jean Daptite la lorois , agé de lingunte post ans, domicilié à profession de tosserano de Victorians, domicilie à appleho , dgé , profession de Tonehir Sur la réquisition à nous faite par jour San dan pout pour Ore Conford et oute dique asse nous Espote jeun Vundenpert qui a Vellune ne d'alor Coni Clement Layer

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Keyé no font une faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

· 33: C#

ACTE DE NAISSANCE.

jour du mois de nollembre Du Smite Van Wil huit Cutonge à Cinq heure Acte de naissance de anne marie Toranhaejour du mois de mal ambne à our le heure au Mutin, sille de angel Brankour , domicilié à Aloke, département de lu Dojte profession de jour iculier agé de Singt Lept ans et né à et de Marie ofsohe domiciliée à département de la Pyle profession de agée de Vings ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être familiain Premier témoin adries Brankour de Vietyt un ans, domicilié à profession de Manchisan Second temoin wartle Whichiels de que l'este ans, domicilié à , profession de Viterie Sur la réquisition à nous faite par angel Brankan perne Delentant et oute Lique abee nous Estaple angel Brankaer et adrien Brankaen qui onto De Chave ne la Voir Eline Dawley Michily

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cleuce Laya a faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, leurent Laya alle d'état civil, soussigné, leurent Laya alle d'état civil de l'État civil soussigné de l'état civil sous de l'état civil soussigné de l'état civil sous de l'état civil sous

Du Vip Sept jour du mois de na Sambre Van Mil hirit Contonse a new houre du Matin Luce de naissance de j'eanne Marie Monginaents
jour du mois de mossimbre à les heure du Son, file de pierre Montents, domicilié à offiche, département de la Orto profession de jour noches et de jeanne debeken domiciliée à domiciliée à Mhhe département de la Tyle profession de hut ans et née à Duybourgh Le sexe de l'enfant a été reconnu être forminant de soisante quatre ans, domicilié à offlike profession de fournatier Second témoin Jean Baptitle Menters de sonte qualité ans, domicilié à affiné , profession de gurilhampete Sur la réquisition à nous faite par pierre Montracits porne pierre Sanboune bech qui a dellane ne balois 150 mesterst.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes, par moi Clescul Aug à colonnée aux parties comparantes de l'Étal civil, soussigné,

Sement Raije Deloguedu main

ACTE DE NAISSANCE.

Du de naif jour du mois den Sembre Van Mil brist Cent onfe à on Je heure Acte de naissance de amce Murie Rent du Matin fille de milotal l'étable à Trois heure et Jemis de vilolas heris Asset , département de la Dyle profession de journailer agé de Gronte quatre ans et né à julie p et de petrouille Van Ocrgen domiciliée à 41/he département de la Paje, profession de dgée de Frants (doup ans et née à Mileho Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminais Premier temoin herry heres de Dingt, un ans, domicilie à yslesse , dgé profession de Journalier de Vingtung ans, domicilié à globo , profession Sur la réquisition à nous faite par sei Colas horis porne de Confaut et onte siègne Ep Septe sui Colas horis et hours heris qui oute de Claneur.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cement Caya a faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

lement Kayé

Du Vingt Jeer jour du mois de McVembre Van Midluit Cut on Je a Dil heure Acte de naissance de xannie Catherine al Steens no Sincet un jour du mais de nossembre à Sip heure de Charles althous , domicilié à du Sour file Afforde département de la Loyle profession de vouvualien agé de queroute domiciliée à Alche et de Marce Cristine Mostols département d'elle dyle profession de ... wet ans et née à Bripelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être faminain Prémier témoin par Boys liste huyto de Vingt huit ans, domicilié à ffile profession de Jourestique Second témoin j'ean quill'aume Maye de Vingt tuk ans, domicilié à de tometier Sur la réquisition à nous faite par Charles al Steers porno delentant et oute Lique ule vous Essepte Charster attens it Jean Bughte Ingts of in Jean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Maire de l'Étal civil, soussigné, le l'étal civil de l'étal civil, soussigné, le l'étal civil de l'étal civil d

ACTE DE NAISSANCE,

jour du mois de no Venchie l'an Wil huit leut ou fe à Sont heure Dem sain Jois Acte de naissance de anné mine prenquin jour du mois de . hoste à Ciriq heure du Soir , sillonature de Murie pierquis office, département de la diffe profession de mostique agé de Vingt questre ans et né à offiche et de domiciliée à département d profession de âgée de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferninais Premier témoin francais Bongiers , agé de localité diply ans, domicilié à Mhe profession de journation Second témoin , dgé de Trente Fois ans, domicilié à , profession de ctorcelas Sur la réquisition à nous faite par anne husings you u dit now Sporte in Many Affine Sources Bergions Clement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Element Corpa no faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Lement Raye

Du premier jour du mois de combre Van Milleuit Confo à Dit heure Detid du Matin Acte de naissance de quillianne Telen trente du jour du mois de Combre à dip heure du Soir, fil de Nouis Ve Veen, don Allehe , département de la Difle profession de resember agé de quarente muit ans et né à Ashe et de rune Marie Charlier domiciliée à Mhe département d'éla d'éla profession de des de qua agée de quarente ours ans et née à offche Le sexe de l'enfant a été reconnu être flus Culain de Wentelson ans, domicilié à vissele , dgé profession de Toneller Second témoin j'eure quellimme Karye , ágé de Vingt, il ans, domicilié à Howelier Sur la réquisition à nous faite par lais Deles pourse de Confuct et onte Signe ascenous Clement Royal De Veen gean Golage

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clercent Anje "Jours faisant les fonctions d'Officier de l'Étal civil, soussigné;

ACTE DE NAISSANCE.

56: HE

Du deux jour du mois de la Vembre l'an Met huit lut on je à nent heure du Matin Acte de naissance de jeun Baptiste puternoster né le premier jour du mois denos embre à onje heure of Jemis Soir, sils de francois paternoster, domicilié à complète, département de la Orste profession de tisserand agé de Vingt, nent ans et ne à Mile et de Stisabeth de Coster domiciliée à assisse département de la dyle profession de agée de trente Les ans et née à Mohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être uns Culcien Premier témoin jeun Bapaste luis de Vingt Jeget ans, domicilié à mysole de Domestique Second témoin par quilleanne sais de Vingt un ans, domicilié à gliche de Conchès , profession Sur la réquisition à nous faite par francois paternoster porre de loufunt et onte s'agne asser nois Estate fountois paternoster et jeur Baptiste luipte qui oute de Clare ne son serve Jean J Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Maire de l'État civil, soussigné,

dement day's
adjout delegne du fining

jour du mois de l'ambre Van Mil land Conton is a new houre Acte de naissance de jeun Buptiste iems jour du mois de l'entone à quataheure du Matte, Albutant de Therese Soventhels issolve , département de la Soile profession de Jour nahere et de domiciliée à département d profession de agée de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas l'ilaci. Premier témoin Element days de (trentetrois ans, domicilié à Second témoin jean quillianque Raye de Vingt up ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par pierne Sprendtels qui a dellare d'ottre on le de Cenfairt et onte Ligue alec nous Essonte pierre Sprentels qui Clement of wy year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Roige a Journal Maire d'Assert de l'Étal civil, soussigné, Lenant Roige de l'Étal civil, soussigné, Lenant Roige





ACTE DE NAISSA

Du trai je i jour du mois de l'embre	
Van Mit Tuit Cent on fe à on je heure de	Malin
Acte de naissance de andre Mertans	l- né le
l'an Mil mit Cent on se à on se heure de Acte de naissance de andré Mentans de Jour du mois delembre à ne du Soir, fil de antoire Mentans	, domicilié à
appende département de la sopre profession d	ejournalier.
appens, département de la de profession de de transce de moent à domiciliée à	aplehe
département de la dyle profession de	agée de Vron Co
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus ander	· Ch
Premier témoin andre Laural	, dgé
de Vingt dans ans, domicilié à gliche	profession
Record témoin seur quillianne Marie	, Agé
de sournation Second témoin jeun quilliane Cayo' de Singt un ans, domicilié à gibre de Conclus	- ; profession
de Conclier	
Sur la réquisition à nous faite par autorne, meste	S perme
Or lenfant Norte Tiegne uVernou antoine Mertens yn a Sollene n Elrine ogean & Raye	s by egic
ansoine Merlens you a Solliere in	e Salver
Of me of early stage	

Constaté suivant la Loi et leoture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Kuye alfont me Maire d'Afford de l'État civil, soussigné, l'ement de l'État civil, soussigné, l'ement delique de l'état civil de l'état civ

Du gunse iem jour du mois delembre l'an wil huit Cout onfe a nouf houre Acte de naissance de anne Catherine tamal quinte iem jour du mois de Combre à un heure de antoine la mal , domicilié à affiche, département de la dyle profession de journeller ans et né à Sche et de anné Cuthipine Vantagnenbrougamiciliée à afforhe département de la Ofle profession de -agée de Vings twois ans et née à offhe Le sexe de l'enfant a été reconnu être famme Premier témgin quillianne lamal , đgć de quarente sonfans, domicilié à applehe __profession de gardforestan Second temoin Clement Kaija de Freute tivis ans, domicilié à , profession de Toucher Sur la réquisition à nous faite par autoine la mal peure To Confunt et oute Signe asce pour Ex Sople untoine la mul qui a de Chare Mesasoi (Cire) Guille: Lamal Gement Says

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le mont Augo au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, le ment Xuy

Wjout deleg ik Jumin

ACTE DE NAISSA



Du quinte com jour du mois de Combre Van with huit Cont on Te anent houre Acte de naissance de garard Standergo ten quator de jour du mois de l'aubre à dip heure du Soir, fil de gilles Vundangolin , domicilié à yfliche , département de l'Assistation profession de journalier agé de quarente et de jemine marie Vour Emps domiciliée à département de lu de profession de profession de le vision ans et née à yslence Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Culain agée de troute Premier témoin of court l'an Trys , dgé de quarente rest ans, domicilié à Seconfuert de Pouvestigne Pailiabune Kinge profession de fingt un ans, domicilié à , dgé , profession de Toncher Sur la réquisition à nous faite par gilles Sander gotin parme Ge Contant et oute Sighe use nous Stople gilles Vandengoten et forard Van Erps qui onte De Clave nedastoir Eline Jean GoRage

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Chemient Ray e mon faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement Ray e l'état civil, soussigné, lement Ray e

jour du mois delcubre Du Jai Te du matin l'an Mil mit Contonfe à on Je heure Soit de naissance de pierre joseph Boon jour du mois de lembre à Jemp heure du Matin, sil S de pierre Doon ysche, département de la Dyle profession de journatien ans et né à age de Vingt huit domiciliée à globe de Transte et de Marie Evice département de la Dojle profession de trois ans et née à 488che Le sexe de l'enfant a été reconnu être , đgé Premier témoin pierre delgot profession de trente de ans, domicilié à yffohe de Blan Chi Sour Second témoin Clement Loigs offiche , profession de trante trois ans, domicilié à de Honelier Sur la réquisition à nous faite par pierre boon perne Debutant Nonte Signe useenous puter boon Reterdel 908 Clarent Bays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cement Care afont sur Maire de Moha faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Comment Anya

ACTE DE NAISSAN



Du dis Sont jour du mois de l'embre Van Whit faint Contoute a deup heure Acte de naissance de Mati Theres Yander stappen der Lestiem jour du mois de Combre à Lest heures de josse Vander Happon , domicilié à du matin, fil le affiche , département de la Difle profession de Cultivateur ans et né à yssolve agé de quatante et de Chaine Taymans domiciliée à Alle agée de quavente département de la difle profession de Conse ans et née à assolue Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminica Premier témoin jean Min , dgé ans, domicilié à Rosnier profession Second témoin Clement Kaye de Trentetrois ans, domicilié à , profession de Honehier Sur la réquisition à nous faite par josse Vandor Suppo en Monte Lique isherous u do vou dostapped Clement ofage

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire d' y ffels

faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné;

adjoint I day Du Musica

Du Vingt deux jour du mois de l'embre l'an Mil huit Cent on je à neuf heure du Acte de naissance de Murie Cultierire 4008 estoit. le de seem Baytiste god époit, domicilié à le l'épartement de sur dople profession de journaisse de l'institut ans et no à jour du mois d'elembre à dif heure et de Marie Catherine Margens domiciliée à département de la Tyle profession de If ans et née à Mere Le sexe de l'enfant a été reconnu être finique Premier témoin de maniq de Becher de quarentement ans, domicilié à lund en bangh profession de lour hailier Second témoin amojes Vendoot de Trente Sant Jans, domicilié à de pournatier Sur la réquisition à nous faite par jeun Bouptiste good etroit Es Sopter angel Verdoot quia de Clare no Lowing Boleles

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lencent du la moi le de l'État civil, soussigné,

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le l'état civil de l'État civil, soussigné,

Lemeist Ruje

ACTE DE NAISSANCE.

60: 5

- 69 LC	
Du Mingt Sip jour du mois de l'embre	
l'an Mil huit Cert on le à on Te heure, du la	Vation
Acte de naissance de jeun Baptiste dely of Singt Cincy jour du mois de lembre à nery du Joir, sil de piernes de le de profession de le de Grande de profession de le de grande de la le de de grande de la le de de de de l'enfant a été reconnu être flus Calcin Premier témoin jeun Baptiste de grande de Blanchiscus de Conditié à ans, domicilié à de Blanchiscus ans, domicilié à l'este de l'enfant a de l'enfant de grande de Blanchiscus de Blanchiscus de l'enfant d'enfant d'agé de l'enfant d'enfant d'	
Vingt Cing jour du mois de Con One à neus	theuro
du Joer, sild de piernes delgat	dominilis 1
profession de	Manual C
agé de frante dans ans et né à visselle	on emin-
et de jeanne Zoisp domiciliée à	willeloo
département de la Sole profession de des	de T
Cast ans et née à yffche	ivence
Le sexe de l'enfant a été reconnu être	
Premier témoin peux Captitle dalgof	. Acé
de transtitut ans, domicilie à gische	profession
de Dan Chriscur	
Second temoin Marnent Mayo	. dgé
de trente trois ans, domicilié à yssoho	, profession
de Etonever	
Sur la réquisition à nous faite par plus de la folle	erne de
tenfant et oute deque ales	
Sur la réquisition à nous faite par pier de des des des les les des des les les les les les les les les les l	
Jeun vergez deligat	Consent Jane
	<i>D</i> A

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'accent Laige afford un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

bement Kayé adjout dologudumun

, profession

ACTE DE NAISSANCE.

jour du mois de Combre Van Mil huit Contonze attris heure Acte de naissance de j'envire juissons à donfeheure de herry juistant notre aminembin département de la Dojle profession de journalier ans et né à notre um me au Boil agé de trante Dong et de feamme Steminet domiciliée à no trevamme un bois département de la Difle profession de quatre ans et née à file Le sexe de l'enfant a été réconnu être fenciecan de quell'ente lile ans, domicilié à profession de four water de troute dies ans, domicilié à affile , profession de Comstigue Sur la réquisition à nous faite par home; sunssens ponne de Certait et ontes de Clave ne subsois

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Concert Canjour de l'Étal civil, soussigné;

flos et arêté à Vistite le 3 janvier de l'an 1812

ACTE DE NAISSANCE.

Dujour du mois d l'an Acte de naissance de jour du mois d , domicilié à , département d profession d ágé de ans et né à et de domiciliée à département d profession de âgée de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin , ågé ans, domicilié à profession Second témoin ans, domicilié à

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire d

faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Sur la réquisition à nous faite par